

Editorial	3
Procès-verbal de l'assemblée générale 2015	4
Calendrier des régates 2016	14
Avis de course	16
ST-AMOUR - dernière course du Challenge d'Hiver	16
REGATE D'OUVERTURE	17
CHAMPIONNAT JUNIORS ACVL CENTRALISE 2016	18
REGATES D'ENTRAINEMENT	19
SEMAINE DU SOIR	20
REGATE DES SOLITAIRES	22
REGATE DES DAMES	23
REGATES D'AUTOMNE	24
CHALLENGE RIPPSTEIN	25
REGATE DE CLÔTURE	26
Vie du club	27
Membres du centre de formation	27
Le bulletin du CVV	28
Juniors	29
Raclette des juniors	29
Devenez membre supporter des juniors du CVV!	31
Ecole de voile	32
Bulletin d'inscription	38
Statuts	39
Liste des membres	45
Bulletin d'adhésion au CVV	51
Membres du comité	52
Adresses utiles	53
Tarif d'insertion publicitaire	54
Info buvette	55
Nos annonceurs	56

Affilié à la Fédération suisse de voile - Swiss Sailing

CCP 10-18190-7
Fax 021 616 52 08

Cercle de la Voile de Vidy - CVV

Allée du Bornan 6 1007 Lausanne
Secrétariat 021 616 52 82
Buvette 021 617 35 47
<http://www.cvidy.ch>

avril 2016

«Une protection complète pour mon bateau.»



Solution globale et souple /

Assurance de bateaux

- ✓ Solution individuelle grâce à un système modulaire composé des assurances RC, casco et accidents
- ✓ Conseils avisés donnés par nos experts nautiques
- ✓ Protection du bonus incluse dans la casco complète

Michael Guex /

Av. d'Ouchy 60, 1006 Lausanne
Téléphone 078 677 20 11, Fax 021 617 03 55
michael.guex@axa-winterthur.ch

 **winterthur**
réinventons / l'assurance

Editorial

Ailleurs dans l'espace-temps

A l'heure où les bateaux volent et la compétition à voile implique des recherches et des technologies de plus en plus sophistiquées, l'initiative de Don McIntyre marque les esprits par sa simplicité et son authenticité. Exit les foils, exit les routeurs, exit le GPS, exit la météo par satellite, exit les budgets en millions, exit le carbone, exit les pieds supplémentaires chaque année, welcome le sextant, welcome la navigation à l'estime, welcome le budget en quelques dizaine de milliers, welcome le déplacement lent, welcome la carène classique, welcome le pilote automatique mécanique. Participer à une réplique du Sunday Times Golden Globe Challenge de 1968 dans les mêmes conditions de course qu'à l'époque revêt un parfum d'aventure authentique très rafraichissant et enthousiasmant. Tout ceci fait remonter dans ma mémoire les exploits des navigateurs Héros de mon enfance. Chacun avait sa personnalité, ses travers, ses qualités, que cela soit Bernard Moitessier qui, malgré une victoire certaine décida de ne pas arriver et de prolonger son voyage sans escale dans un nouveau tour du monde parce qu'il était "heureux en mer", Robin Knox-Johnston qui lui gagna le Challenge et dédia sa vie à la course au large avec de nombreux succès, ou Donald Crowhurst qui fut conduit à la folie et au suicide par la supercherie qu'il tenta en simulant son parcours autour du monde.

Il n'est donc pas étonnant que plus de deux ans avant le départ de la course, la limite des trente inscrits soit déjà atteinte et que de nombreux déçus pointent en liste d'attente. Ces participants ont tous une large expérience transocéanique et proviennent de nombreux pays. Ils sont visiblement tous motivés par le défi de se plonger dans une aventure hors norme dans les conditions d'époque, face aux quatre océans et à leur cap réputé dévastateur. Même si le niveau de sécurité sera sacrément amélioré par rapport à celui de 1968, ce projet rend honneur aux neuf navigateurs qui se sont lancés dans la première course autour du monde en solitaire sans escale. Il démontre une fois de plus combien notre sport peut générer du rêve et combler l'esprit aventurier et compétitif de l'être humain.

Pour nous toutes et tous, en équipage ou en solitaire, ce sont des motivations semblables qui nous poussent à monter sur nos bateaux, que cela soit pour une navigation sur le Léman ou ailleurs, pour une régata ou une croisière. Alors chères et chers amis navigateurs, continuons tant que faire se peut tout en nous rappelant ma devise favorite "la voile est le meilleur moyen d'être ailleurs".

Bonne saison 2016.

Guy W.

Procès-verbal de l'assemblée générale 2015

62^{ème} assemblée générale

du mercredi 2 décembre 2015 à 20 heures au Cercle de la Voile de Vidy à Lausanne

Préambule

L'assemblée générale est convoquée par voie de bulletin selon les statuts.

Le président Guy Wuilleret ouvre l'assemblée à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il salue les membres d'honneur présents Madame Denise Roesti et Monsieur Marc Meyer.

La feuille des présences porte la signature de 32 membres, dont 28 sont habilités à voter :

Amendola Claude (senior), Bally Jack (sympathisant), Bettens Olivier (senior), Brunetto Christophe (senior), Buttet Marianne (sympathisant), Buttet Michel (sympathisant), Castéras Anne (senior), Castéras Claude (conjoint), Charlton White Sean (junior), Detraz Raymond (vétérane), Fayet Pierre (senior), Genet Tim (senior), Grin Catherine (sympathisant), Jutzi Vincent (senior), Lambelet Martine (senior), Longchamp Régis (senior), Marcel Pierre (vétérane), Mermier Jean-Luc (sympathisant), Meyer Marc (honoraire), Oesch Luc (senior), Parein Philip (senior), Peny Claude (senior), Ritter Robert (senior), Roesti Cédric (senior), Roesti Denise (honoraire), Ruby Isabelle (senior), Ryncki Yves (senior), Schlienger Olivier (senior), Vautier Jacques (senior), Vuillomenet Saskia (senior), Wuilleret Guy (honoraire) et Wyss Florence (senior).

Les membres suivants sont excusés :

Beday Jacques, Besson Pascal, Chenaux Daniel, Freymond Didier, Gutbrod Rolf, Jutzi Nicolas, Meyer Eric, Meyer Franca, Meyer James, Meyer Michel, Meyer Nathalie, Rickli Max, Schlienger Blaise, Schlienger Sandrine, Tucker Clive ainsi que Telfser Hubert, membre du comité.

Le président demande un moment de silence. Il a le regret de nous annoncer le décès de plusieurs de nos membres, Gian de Planta, membre actif et très impliqué dans l'organisation des 5 Jours du Léman, Charles Favre, membre sympathisant, excellent navigateur, ayant représenté la Suisse et le CVV aux Jeux Olympiques en 470 et en Tornado, Toni Schnepf, membre vétérane et Henry Estoppey, membre fondateur.

Remise des challenges

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le président annonce que le challenge du meilleur cadet n'est pas attribué par manque de candidats. Nous espérons que l'an prochain nous trouverons un challenger parmi les élèves issus du centre de formation.

Les meilleurs juniors, en 420, sont Maxime Bachelin et Philippe Pittet, qui ont fait une belle saison : 13^{ème} au Championnat d'Europe (8^{ème} européen), 1^{er} à l'Imperia Winter Regatta et 1^{er} à l'Interligue de Marseillan.

Cet équipage s'est maintenant séparé, car Philippe a passé l'âge de la catégorie junior. Maxime navigue désormais avec Arno de Planta avec déjà de jolis résultats à la clé dont le titre de champion suisse 2015.

Cette année aucun bateau ne peut prétendre au challenge de meilleur lesté à l'étranger.

Après débat au sein du comité, nous avons décidé d'attribuer le challenge de meilleur représentant du CVV à l'équipage de Little Némou II pour ses victoires répétées et sa régularité lors des régates de Grand-Surprise.

Nomination des scrutateurs

Jack Bally et Claude Amendola sont nommés scrutateurs par acclamations.

La présentation et la validation de l'ordre du jour ne font pas l'objet de commentaires ou de souhaits de modifications.

Adoption du procès-verbal 2014

Le procès-verbal de la 61^{ème} assemblée générale 2014, paru dans l'annuaire 2015, ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le président considère ce procès-verbal comme approuvé avec sincères remerciements à Anne Castéras pour sa rédaction.

Rapports du président et des commissions

Les rapports des présidents et des diverses commissions ont paru dans le deuxième bulletin 2015.

Ces rapports ne suscitent pas de questions.



GARROSSERIE
GLUR
Maison fondée en 1884

Véhicules de remplacement
Marbre de redressage
Teflon
Garantie sur tous travaux

Jean-Claude GLUR

Maupas 23b – Avenue de France – 1004 Lausanne – Téléphone 021 624 47 24
Téléfax 021 624 47 34 – Natel 079 622 66 24 – E-mail Glur@bluewin.ch

Voici quelques compléments :

Assemblée Générale de Swiss-Sailing

Le problème principal traité lors de l'assemblée générale concerne le manque chronique de ressources financières pour supporter les efforts consentis dans le soutien de nos élites sportives avec des buts ambitieux pour les Jeux Olympiques de 2016.

La problématique est simple. Les besoins récurrents de Swiss Sailing Team se situent entre 1,3 et 1,5 million CHF. Ses revenus certains s'élèvent à 750'000CHF (fournis par Swiss Olympic et Swiss Sailing). Les revenus de sponsoring tournent autour des 140'000 CHF. Il reste à combler un manque de 400'000 à 600'000 CHF avec du mécénat. La recherche de mécénat dépend actuellement d'une seule personne Alex Schneiter!

Pour combler ces montants, le Swiss Sailing Team souhaite avoir un revenu assuré de

1 million CHF. Il manque donc 250'000 CHF. Le comité central de Swiss Sailing a proposé de couvrir ce manque en augmentant de manière pérenne les cotisations des Clubs de 15 CHF par membre actif. Ce qui correspond à un apport estimé de 240'000 CHF.

L'assemblée n'a pas suivi cette solution et n'a accepté cette augmentation que pour 2016.

Elle a demandé qu'en 2016 le comité central de Swiss Sailing mène les réflexions nécessaires à l'élaboration d'une proposition pérenne et stable pour le moyen et long terme en analysant de manière ouverte toutes les alternatives possibles.

Dans le cas où une augmentation de 15.- CHF serait entérinée sur le long terme, certains clubs ont annoncé vouloir quitter Swiss Sailing, n'ayant que peu ou pas d'intérêt à la compétition.

L'assemblée générale a aussi présenté la nouvelle Swiss Sailing League. Il s'agit comme dans d'autres sports tels le football, par exemple, d'un championnat national de clubs. Les régates ont lieu sur des J/70. Pour l'instant le CVV n'a pas donné suite, une des raisons étant de ne pas avoir de J/70 à disposition pour des entraînements. Mais le comité y réfléchit et verra si dans un futur proche nous pourrions participer à cette Swiss Sailing League.



CRISSIER
Rte de la Carrière 14 Tél. 021 634 91 21

COSSONAY
Rte de la Sarraz Tél. 021 862 33 66

MONTREUX
Rue du Casino Tél. 021 963 63 68

MOSCA VINS
Le plaisir de faire plaisir!

www.moscavins.ch

Présentation des comptes de l'exercice 2015

Le président cède la parole à Luc Oesch, tout en remerciant vivement Cathy Grin pour la tenue de notre comptabilité.

Le club enregistre un bénéfice de CHF 6'811, les juniors une perte de CHF 6'161 et l'école de voile (centre de formation) une perte de CHF 549. Les comptes 2015 consolidés sont donc bénéficiaires à hauteur de CHF 101.

La situation financière du club en termes de liquidités reste assez saine, le niveau des liquidités est bon et les charges sont bien maîtrisées, notamment en regard de la perte des juniors qui a pu être compensée par le bénéfice du club. La perte enregistrée par la section juniors est essentiellement due au manque d'activité chez les cadets. Ceci provoque une sous-utilisation des moyens logistiques et des bateaux (location des optimists) et ne permet pas de couvrir les frais fixes associés à ces ressources matérielles.

Par ailleurs, l'école de voile (centre de formation) a quasiment atteint son objectif d'autofinancement.

Les postes bateaux, club-house et agencement cuisine ont pu être amortis pour un total de CHF 14'846, soit environ le même montant d'amortissement que celui enregistré lors des derniers exercices. Les autres actifs immobilisés étaient déjà intégralement amortis.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs mandatés par l'assemblée générale du 3 décembre 2014 se sont réunis le lundi 30 novembre 2015, dans les bureaux du Cercle de la Voile de Vidy, à Lausanne, pour procéder à la vérification des comptes de l'exercice allant du 01.11.2014 au 31.10.2015.

Monsieur Régis Longchamp et Madame Martine Lambelet (remplaçant Monsieur Didier Freymond) ont vérifié les comptes procédant par pointages et vérifications des soldes à l'ouverture/clôture de l'exercice. Aucune erreur n'a été relevée et toutes les questions posées ont reçu une réponse complète et précise.

Les comptes bouclent cette année avec

Un bénéfice pour le « club » de:	CHF 6'810.82 .
Une perte pour les « juniors » de:	CHF 6'161.40
Une perte de pour le « centre de formation »:	CHF 548.71
Représentant un bénéfice consolidé de	CHF 100.71

Les comptes sont tenus avec rigueur et leur présentation est claire.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée de donner décharge à Madame Catherine Grin, pour la gestion des comptes 2014/2015.

Ratification des admissions et des radiations

Le président présente la liste des nouveaux membres.

Admissions:

Membres seniors: De Vestèle Olivier, Franconeri Edouard, Isoz Nicolas et Weber Georges.

Membres sympathisants: Bailly Jack, Buttet Michel, Buttet Marianne, Dawson Liam et Rod Jean-Pierre.

Membres conjoints: Perret-Gentil Yan et Rochat Frédérique.

Membre étudiant: Fayet Nathalie.

Membre cadet: Meyer James.

Membres seniors CF (centre de formation):

Acker Antoine, Auras Rieder Florence, Augsburg Vincent, Bonfiglio Fabio, Brodmann Patricia, Casellini Gilles, Crljenak Vicko, Depraz Daniel, Droz Patrice, Dubuis Catalina, Dürst Erich, Gordon Philippe, Kanic Tomislav, Karth François, Kehrlé Jean-Christophe, Komenda Iwona, Kurth Alain, Lassalle Osvaldo, Limao Susana, Lopez Rodrigo, Marendat Damien, Neyroud Gabrielle, Ozgen Zeynep, Rochat Guignard Isabelle, Rosset Youri, Soderstrom Clara, Staudenmann Audrey, Superti Andrea, Tricot Sandra, Villiger Damien, Widmer Ariane et Wyss Yann.

Membre junior CF: Hesthaven David, Mischler Laetitia.

Membres cadets CF:

Abis Lea, Anastacio Yenni, Barbier Arno, Barrios Leni, Becker Elise, Beyeler Malo, Beyeler Tomasi, Bosser Maïka, Cardinale Adrien, Cennini Matteo, Cereghetti Matteo, Cieutat Germain, Corbaz Sébastien, Cordoba Alexi, Cordoba Mercan, Corona Luc, Courvoisier Gilles, Delaly Melchior, De Puckler Esteban, Di Iorio Elisa, Duboulet Louis, Dubugnon Malo, Dysli Santiago, Dysli Sofia, Evans Augustin, Evans Sébastien, Failla Edoardo, Freitas Aires De Campo Baltazar Afonso Maria, Freitas Aires De Campos Baltazar Diogo Maria, Freymond Alysa, Gardi-MCGregor Lewan, Gatignol Gaël, Godinot Jeanne, Guyaz Emeline, Hess-Marion Elijah, Hess-Marion Etienne, Hirzel Lothaire, Huguenet Camille, Imgrüt Oskar, Jeni Timo, Keller Sophie, Kohler Sarah, Kohler Simon, Komenda Michal, Krähenbühl Jules, Laaroussi Yanis, Laurent Enéa, Lechenault Léo, Leinemann Samuel, Lelyanov Nikita, Leroy Bertille, Leuthold Rocco, Lübemann Ludovic, Maget Peyre Kyliya, Magnien Victor, Manso Laura, Martin Jade, Martin Leonardo, Montafia Jacopo, Nesslerock Janine, Nouiri Colin Takuma, Odiet Elliot, Pèze Nicolas, Pflug Ashley, Picht Marie, Picht Valentine, Pittori Gaspard, Plancherel Alix, Plancherel Marius, Recordon Naoki, Reveane Nino, Rieder Emilie, Rieder Justin, Robert Lorine, Rodrigues Jim, Ross Alex, Rouault Clémentine, Sanders Milo, Sansoë Elliot, Sansoë Romane, Schuur Elena, Sebag Candice, Segrestain Romane, Seydoux Ilan, Sidoroff Pierre-Alexandre, Soleichet-Barneaud Lucien, Supplicity Belinda, Tardy Aodan, Tolstonog Haviva, Troillet Oscar, Troillet Victor, Uttiger (-Van Gilst) Joanna, Vannier Wieser Louison, Vez Léonard, Vez Quantin, Vez Basile, Voellinger Charles, Voellinger Jules, Vogel Thibaud, Von Meiss Ilan, Zavanella Carlo, Zink Pauline, Zink Pierre-Louis, Zisyadis Aris et Zwald Mila.

Radiations :

Membre senior: Franconeri Edouard

Membres cadets: Di Bernardo Chiara, Di Bernardo Raphaël, Koukab Sarah, Torno Niccolo, Voellinger Charles et Voellinger Jules.

Membres sympathisants: Reynard Maxime, Reynard Sabine et Rieder Jean-Paul.

Membres cadets CF: Burdet Alexis, Burdet Anna, Chenaux Malya, Cordoba Alexi, Cordoba Mercan, Curchod Eugénie, Curchod Simon, Delaly Ambroise, Delaly Melchior, Freymond Alysa, Fromentin Blaise, Giacometti Inès, Jaep Sophia, Jenni Timo, Laaroussi Yanis, Maget Peyre Kyliya, Neronova Elizaveta, Pflug Ashley, Reveane Nino, Rieder Emilie, Rieder Justin, Rouault Clémentine, Schuur Elena, Soleichet-Barneaud Lucien, Utiger (-Van Gilst) Joanna, Vez Basile, Vez Léonard, Vez Quentin, Weber Noé et Zwald Mila.

Membres seniors CF: Augsburgers Vincent, Auras Rieder Florence, Brodmann Patricia, Casellini Gilles, Crljenak Vicko, Depraz Daniel, Kanic Tomislav, Lassalle Osvaldo, Limao Susana, Ozgen Zeynep, Soderstrom Clara, Staudenmann Audrey et Villiger Damien.

Le président informe que les membres, qui auront payé leurs cotisations au 31 décembre 2015, ne seront pas radiés.

Statistiques des membres

Fondateurs: 5, honoraires: 11, cadets (+CF): 142, juniors (+CF): 11, étudiants: 5, seniors (+CF): 125, conjoints: 24, vétérans: 18, sympathisants: 59 ; soit un total de 400 membres, dont 155 sont issus du Centre de formation.

Le faible nombre de membres ordinaires du club, soit ceux qui sont inscrits à Swiss Sailing continue à préoccuper le comité. Si nous n'avions pas de rentrées financières par les régates (surtout les 5 Jours du Léman), le seul revenu des cotisations, ne permettrait pas d'équilibrer les comptes.

Le président rappelle qu'une solution à ce problème endémique réside dans notre capacité à bien intégrer les nouveaux membres CF. Chacun peut y contribuer personnellement. Accueillons-les, invitons-les sur nos bateaux. Claude Castéras, notre chef de base, reste à disposition pour vous donner les coordonnées des élèves du centre de formation si vous manquez d'équipiers pour les régates. Consultez-le.

Approbation des rapports et des comptes

Tous les rapports sont approuvés par acclamations.

Les comptes sont également approuvés par acclamations.

Le rapport des vérificateurs est approuvé par acclamations.

La ratification des admissions et des radiations est approuvée par acclamations.

Pour ces différents objets il n'y a pas d'abstention ni d'opposition.

Décharge aux organes responsables

La gestion du club pendant l'année 2015 est approuvée à l'unanimité par applaudissements. Décharge est donc donnée au comité.

Election du Comité et des vérificateurs des comptes

Les membres du Comité suivants se retirent à la fin de l'année :

- Madame Cathy Grin, trésorière.
- Monsieur Luc Oesch, vice-président, se retire aussi du comité pour des raisons professionnelles, mais restera à disposition pour des aides ponctuelles.
- Jérémy Bachelin, représentant des juniors

Les personnes suivantes se présentent au Comité :

- Pour le poste de Trésorière : Mme Isabelle Ruby, élue à l'unanimité.
- Pour le poste de responsable du Club-House : M. Michel Buttet, élu à l'unanimité.
- Pour le poste de représentant des jeunes : M. Sean CharltonWhite, élu à l'unanimité.

Le président les remercie par avance pour leur engagement et leur souhaite la bienvenue au sein du comité. Ainsi, les membres du Comité pour 2016 sont :

Guy Wuilleret, président
Isabelle Ruby, trésorière
Anne Castéras, secrétaire
Marc Meyer, formation et compétition
Hubert Telfser, régates
Olivier Schlienger, matériel
Sean Charlton White, jeunesse
Claude Peny, technique
Tim Genet, bulletin
Michel Buttet, club-house

En renfort pour le comité nous pouvons toujours compter sur :

Clive Tucker, comptabilité
Jacques Vautier, régates et challenges

Le président remercie chaleureusement toutes ces personnes.

- Le président informe l'assemblée qu'il sera démissionnaire pour la fin de l'exercice 2016.
- Deux postes restent vacants : la vice-présidence et la représentation des parents.
- Evidemment toute personne intéressée à entrer au comité est la bienvenue.

Le président remercie aussi tous ceux qui participent à la bonne organisation des régates.

Monsieur Didier Freymond est nommé premier vérificateur des comptes, Madame Martine Lambelet, deuxième vérificatrice et Monsieur Jack Bally, suppléant.

L'élection est faite à l'unanimité par acclamations.

Programme des activités pour 2016 (provisoire)

Le challenge d'hiver 3 le 09 janvier
Le challenge d'hiver 4 le 06 février
Le challenge d'hiver 5 le 05 mars
Championnat suisse par point 420 les 12 et 13 mars
Le challenge Saint-Amour le 03 avril (challenge d'hiver 6)
Le Championnat junior ACVL centralisé les 07 et 08 mai
Les 5 Jours du Léman du 23 au 30 juillet
La Semaine du Soir du 25 au 29 juillet
Challenge d'automne 1, le 10 septembre
Challenge automne 2, le 17 septembre
La Solitaire le 24 septembre
Challenge automne 3, le 24 septembre
La régata des Dames le 1er octobre
Challenge d'automne 4, le 1er octobre
Challenge d'automne 5, le 08 octobre
Le challenge Rippstein le 09 octobre
La régata de clôture le 15 octobre
Le challenge d'hiver 1, le 5 novembre
Challenge d'hiver 2, le 3 décembre

**FAVRE + MOR S.A.**

Chauffage - Energies renouvelables
Entretien et réalisations
Spécialiste de la transformation

Rue de Genève 82 - 1004 Lausanne
Tél: 021 624 70 70 Fax: 021 624 80 65

info@fm-chauffage.ch
www.fm-chauffage.ch

On a besoin de bénévoles pour la bonne organisation de ces évènements.

Hubert Telsfer, responsable régates, réfléchit à quelques modifications sur les régates d'automne. Certains clubs de la région ont demandé à pouvoir participer. Cela comporte quelques difficultés de logistique. Pour le moment rien n'a été défini, mais les membres seront tenus au courant des éventuels changements à venir.

Les autres dates importantes de notre calendrier sont :

La raclette de soutien en faveur des juniors le vendredi 29 janvier au CVV à 20 heures. **L'assemblée des régatiers** le mercredi 16 mars à 20 heures. À cette occasion vous pouvez échanger la date d'organisation de start qui vous a été attribuée.

Le nettoyage du club le samedi 09 avril dès 09 heures. C'est grâce à nos volontaires motivés que notre club a un aspect accueillant et sympathique ! Venez nombreux ! Le président offre les croissants.

Le cours de start le lundi 11 juillet à 19 heures.

Adoption du budget de l'exercice 2016, fixation des cotisations et de la finance d'entrée

Le président cède la parole à Luc Oesch pour la présentation du budget. Le budget était disponible à l'entrée avant l'assemblée.

L'assemblée approuve le budget 2016 à l'unanimité.

Les cotisations au CVV restent inchangées pour 2016. La redevance à Swiss Sailing augmente de 15 CHF à 65 CHF pour 2016.

Seniors : 290.-

Cadets, juniors, conjoints, étudiants/apprentis : 60.-

Sympathisants : 110.-

Vétérans : 125.-

Redevance Swiss-Sailing : 65.-

Cette licence est offerte aux cadets, aux juniors et aux conjoints.

Fixation de la limite des dépenses hors budget du comité

L'assemblée confirme à l'unanimité la limite des 10 000 francs pour les dépenses du comité hors budget.



Carrosserie
MISCHLER & FILS S
A

Martial MISCHLER

Chemin du Chêne 12
1020 Renens
Tél. 021/634 29 26
Fax 021/634 29 28
Natel 079/347 47 17
www.mischler-fils.com



Propositions individuelles

Le comité n'a pas reçu de propositions individuelles, par courriel.

Jacques Vautier demande si on peut améliorer le principe de la bourse aux équipiers. On a constaté que la bourse aux équipiers sur le site du CVV ne fonctionne pas. Il faut s'adresser au chef de base de l'école de voile, Claude Castéras, qui fait volontiers le lien entre les élèves et les membres du club.

Cédric Roesti demande si les nouveaux membres CF reçoivent le bulletin du club. Oui, ils le reçoivent, il propose dès lors qu'on mette dans le bulletin aussi des articles concernant l'école de voile, afin d'intéresser nos nouveaux membres.

Jean-Luc Mermier signale qu'il se met volontiers à disposition le samedi après-midi, pour enseigner les particularités du bateau Start Up. Cette proposition sera relayée à l'assemblée des régatiers. Claude Castéras signale que certains élèves du CF aimeraient pouvoir s'initier à la régates. On pourrait faire des simulations de régates avec le Start Up, lorsque Jean-Luc fait de la formation.

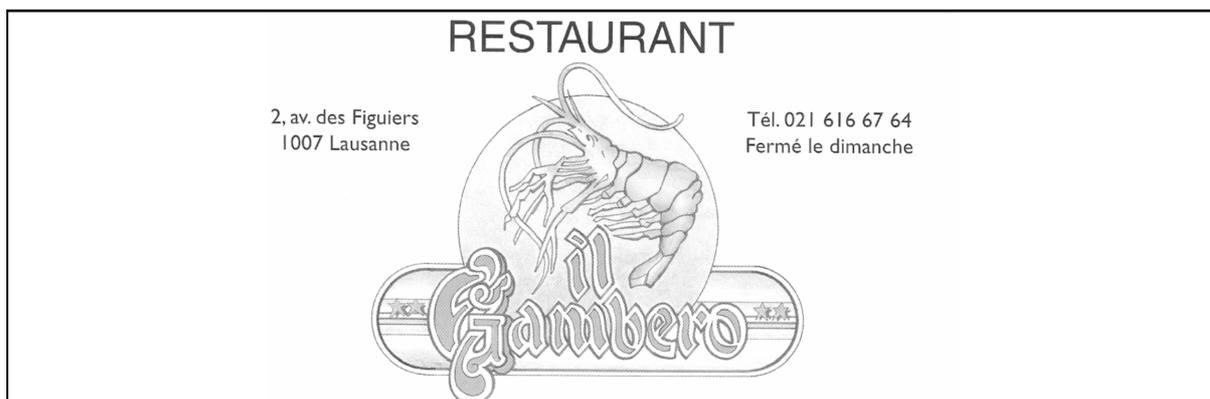
Nicolas Isoz, gérant de notre restaurant, demande à être informé des possibles manifestations qui attirent du monde pour les repas.

Le président vous donne rendez-vous le mercredi 07 décembre 2016 à 19 heures 45 pour la prochaine assemblée générale et clôt celle de cette année à 21 heures 20. Au nom du comité, il souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et bon vent pour 2016.

Lausanne, décembre 2015

Anne Castéras, secrétaire du CVV

Guy Wuilleret, Président du CVV



Calendrier des régates 2016

Date	Mois	Jour	Description	Club	Départ	Clôture
9 janvier		Sam	Challenge d'Hiver 3	CVV	13:30	17:00
29 janvier		Ven	Soirée raclette des juniors	CVV		
6 février		Sam	Challenge d'Hiver 4	CVV	13:30	17:00
5 mars		Sam	Challenge d'Hiver 5	CVV	13:30	17:00
16 mars		Mer	Assemblée des régatiers	CV	20:00	21:30
2-3 avril		Sam-Dim	CSP 420	CVV		
9 avril		Sam	Nettoyage du Club House	CV	8:30	14:00
10 avril		Dim	St-Amour (Challenge d'hiver 6)	CVV	10:00	16:00
30-1 avril		Sam-Dim	Championnat Juniors ACVL centralisé	CVV		
22 mai		Dim	Family Games	CVV		
11 juillet		Lun	Cours de start	CV	19:00	21:00
13 juillet		Mer	Régate entraînement 12	CVV	19:00	21:00
20 juillet		Mer	Régate entraînement 13	CVV	19:00	21:00
23-30 juillet		Sam-Sam	5 Jours du Léman	CVV	14:00	14:00
25-29 juillet		Lun-Ven	Semaine du Soir	CVV	18:30	21:00
3 août		Mer	Régate entraînement 14	CVV	19:00	21:00
10 août		Mer	Régate entraînement 15	CVV	19:00	21:00
17 août		Mer	Régate entraînement 16	CVV	19:00	21:00
24 août		Mer	Régate entraînement 17	CVV	19:00	21:00
31 août		Mer	Régate entraînement 18	CVV	19:00	21:00
2 septembre		Ven	Apéritif des nouveaux membres	CV	19:00	
7 septembre		Mer	Régate entraînement 19	CVV	19:00	20:30
10 septembre		Sam	Solitaire	CVV	9:30	12:30
10 septembre		Sam	Régate des Dames	CVV	14:00	16:30
17 septembre		Sam	Challenge Automne 1	CVV	13:30	17:00
24 septembre		Sam	Challenge Automne 2	CVV	13:30	17:00
1 octobre		Sam	Challenge Automne 3	CVV	13:30	17:00
8 octobre		Sam	Challenge Automne 4	CVV	13:30	17:00
9 octobre		Dim	Challenge Rippstein	CVV	10:00	16:00
15 octobre		Sam	Régate de clôture	CVV	14:00	17:00
15 octobre		Sam	Soirée de clôture	CVV	19:00	
5 novembre		Sam	Challenge d'Hiver 1	CVV	13:30	17:00
7 décembre		Mer	Assemblée Générale	CV		
3 décembre		Sam	Challenge d'Hiver 2	CVV	13:30	17:00
7 janvier 2017		Sam	Challenge d'Hiver 3	CVV	13:30	17:00
4 février 2017		Sam	Challenge d'Hiver 4	CVV	13:30	17:00
4 mars 2017		Sam	Challenge d'Hiver 5	CVV	13:30	17:00
2 avril 2017		Dim	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	CVV	10:00	16:00



© ryncki.ch

AVIS DE COURSE

ST-AMOUR - dernière course du Challenge d'Hiver dimanche 10 avril 2016

	Nous avons le plaisir de vous inviter à la 44 ^{ème} édition du Challenge St-Amour	
Participation	Toutes séries lestés.	
Règlements	Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.	
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.	
Parcours	A. normal: Vidy – mi-lac Port Ripaille - radiophare St-Prex - Vidy. B. raccourci: Vidy - mi-lac direction Port Ripaille - Venoge - Vidy.	
Inscriptions	Le dimanche 3 avril 2016 de 8h30 à 9h00 au club-house du CVV.	
Finance	La finance d'inscription de Fr. 50.- pourra être versée au club-house de Vidy lors de l'inscription et du retrait des instructions de course. Cette régata tient également lieu de 6 ^{ème} et dernière course du challenge d'hiver de Vidy. Les participants à ce challenge qui se sont acquittés de leur finance d'inscription n'auront pas à payer de nouvelle finance pour le St.- Amour	
Horaire	Attention	09h55
	Préparatoire	09h56
	Départ	10h00
	Clôture	16h00
	Résultats et distribution	dès prix 17h00
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL SRS15, sans distinction de classe. En temps réel, sans distinction de classe. Les bateaux qui ne courent qu'au St-Amour ne figurent pas au classement du challenge d'Hiver.	
Prix	En plus des challenges attribués aux premiers, un prix récompensera chaque concurrent.	
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.	
Restauration	Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au Club par Nicolas et son équipe. Le comité	

AVIS DE COURSE

REGATE D'OUVERTURE

samedi 16 avril 2016

Vous êtes tous cordialement invités pour l'ouverture de la saison du club.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.	
Règlements	Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.	
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.	
Parcours	Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy.	
Inscriptions	Inscription au club-house le jour même de 13h00 à 13h30, l'inscription sera également valable pour les régates d'entraînement.	
Finance	Pas de finance d'inscription.	
Horaire	A disposition sur l'eau pour tous	14h00
	Clôture pour tous	16h30
	Résultats et distribution des prix	dès 17h30
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques. Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.	
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. La remise des prix aura lieu au club-house du CVL à Ouchy	
Droit à l'image	En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.	
Restauration	La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe.	
Note	Que votre bateau soit fin prêt ou non, que vous naviguiez ou non ce jour, venez nombreux.	

Après la régata, apéro au CVL 30 minutes après le retour du bateau start.

Le comité

AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT JUNIORS ACVL CENTRALISE 2016

Samedi et dimanche 30 avril et 1 mai 2016

- Participation** La régata est ouverte aux concurrents suisses et étrangers des séries Optimist, Laser 4.7, Laser Radial et 420. Chaque concurrent doit être membre d'un club affilié à une fédération nationale reconnue par l'ISAF.
- Règlements** ISAF (RCV 2013-2016), Swiss Sailing, Règles de Classes et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.
- Sponsoring** Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.
- Parcours** Parcours sur le plan d'eau de Vidy, selon Instructions de course CVV.
- Inscriptions** L'inscription doit se faire sur sailing.fastforward.ch (accès via le site www.cvvidy.ch), par fax au 021 616 52 08 ou par e-mail : regates@cvvidy.ch, jusqu'au mercredi 27 avril 2016
Confirmation de l'inscription et paiement au CVV le samedi 30 avril 2016 de 10h00 à 12h00. Les inscriptions tardives seront acceptées.
[Inscription en ligne sur le site Sailing.Fastforward](#)
- Finance** La finance d'inscription est de:
Optimist CHF 20.- / Laser CHF 30.- / 420 CHF 40.-
- Horaire**
- | | |
|--|---|
| Samedi 30 avril | |
| Ouverture des inscriptions | 10h00 |
| Clôture des inscriptions | 12h00 |
| Briefing et à disposition | 13h30 |
| Dimanche 1 mai | |
| A disposition à terre | 09h30 (ou selon avis au tableau officiel) |
| Dernier départ possible | 16h00 |
| Résultat et distribution des prix dès que possible | |
- Classement** La régata se court sur 7 courses au maximum. Si 4 courses ou plus peuvent être courues, le plus mauvais résultat sera biffé.
- Prix** En plus du challenge attribué au premier, un prix récompensera chaque concurrent.
- Stationnement** Pour le parcage des véhicules et des remorques, le déchargement, le chargement et le parcage des bateaux, veuillez vous conformer aux instructions reçues lors de l'inscription au CVV.
- Droit à l'image** En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.
- Logement** Camping de Vidy, 1007 Lausanne, tél. 021 622 50 00
Jeunôtel, Ch. Du Bois-de-Vaux, 1007 Lausanne, tél. 021 626 02 22
- Restauration** Durant toute la durée de la course, la restauration sera assurée au Club par Nicolas et son équipe qui vous serviront boissons et nourritures à des prix raisonnables.
Le comité

AVIS DE COURSE

REGATES D'ENTRAÎNEMENT

Les mercredis soir du 20 avril au 7 septembre 2016

	Vous êtes tous cordialement invités pour les régates d'entraînement organisées conjointement entre le CVL et le CVV.	
Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques. Les régates d'entraînement sont réservées aux membres des clubs CVV ou CVL.	
Règlements	Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.	
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.	
Parcours	Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy. Une seule course par jour.	
Inscriptions	Tous les bateaux doivent s'inscrire dans leur club.	
Finance	Pas de finance d'inscription.	
Horaire	A disposition sur l'eau	18h55
	Clôture	21h00
		20h30 dès le 31 août
Classement	Le classement est établi de manière globale CVL-CVV. Dériveurs et multicoques selon coefficients FFV Lestés et dériveurs lestés en temps compensé ACVL (A=TCF>1000), (B=TCF<=1000) Seul les bateaux ayant participé à au moins 5 courses valides seront pris en compte dans les classements. Le responsable start est crédité du même nombre de points que le premier bateau de la course qu'il organise, normalement 1pt, lorsqu'il officie (maximum une fois par saison). Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400. Les 3 plus mauvais résultats seront biffés.	
Résultats	Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL au CVV.	
Droit à l'image	En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.	
Restauration	La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe. Le comité	

AVIS DE COURSE**SEMAINE DU SOIR****lundi 25 au 29 juillet 2016**

Vous êtes tous cordialement invités à la 48^{ème} Semaine du Soir du CVV.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs, multicoques et Optimist.
Règlements	Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour la semaine du soir.
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.
Parcours	Parcours en banane selon Instructions de course de la Semaine du Soir
Inscriptions	Inscription et retrait des Instructions de course sur place le dimanche 24 juillet de 16h00 à 18h00 et lundi 25 juillet dès 17h00.
Finance	La finance d'inscription de Fr. 60.- pour les lestés et dériveurs lestés, de Fr. 40.- pour les dériveurs et multicoques et de Fr. 15.- pour les Optimist pourra être versée au Club-house de Vidy lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.
Horaire	A disposition sur l'eau pour tous 18h55 Clôture pour tous 21h00 Résultats et distribution des prix Vendredi dès 22h00
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés A et B. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques. En temps réel pour toutes les séries de plus de 5 bateaux. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. Un prix pour chaque concurrent.
Droit à l'image	En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.
Restauration	La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe. Nous vous attendons nombreux ! Le comité



Photo: Nicolas JUtzi

AVIS DE COURSE

REGATE DES SOLITAIRES

samedi 10 septembre 2016

Vous êtes tous cordialement invités pour la Régate des Solitaires.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
Règlements	Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.
Parcours	Parcours de type banane au large de Vidy.
Inscriptions	Inscription au club-house le jour même de 8h30 à 9h00. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.
Finance	Pas de finance d'inscription.
Horaire	A disposition sur l'eau pour tous 9h30

	Dériveurs, multicoques	Lestés, dériveurs lestés
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min

Clôture pour tous 12h30

Résultats et distribution des prix Lors de la soirée de clôture du 15 octobre

Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. Un prix récompensera chaque concurrent.
Proclamation	Proclamation des résultats lors de la soirée de clôture CVV-CVL du 15 octobre au CVV.
Droit à l'image	En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.
Restauration	La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe. Le comité

AVIS DE COURSE

REGATE DES DAMES

samedi 10 septembre 2016

Nous avons le plaisir d'inviter toutes les dames à notre traditionnelle Régate des Dames.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques. La participation féminine minimale est *d'une femme à la barre*. Des prix sont réservés aux équipages entièrement féminins.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.

Parcours Parcours de type banane au large de Vidy.

Inscriptions Inscription au club-house le jour même de 8h30 à 9h00 et de 12h30 à 13h30. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.

Finance Pas de finance d'inscription.

Horaire A disposition sur l'eau pour toutes 14h00

	Dériveurs, multicoques	Lestés, dériveurs lestés
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
	Clôture pour toutes	17h00
	Résultats et distribution des prix	Lors de la soirée de clôture du 15 octobre
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.	
Prix	Un challenge au premier en temps compensé. Un challenge au premier équipage féminin.	
Proclamation	Proclamation des résultats lors de la soirée de clôture CVV-CVL du 15 octobre au CVV.	
Droit à l'image	En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.	
Restauration	La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe. Le comité	

AVIS DE COURSE

REGATES D'AUTOMNE

Les samedis après-midi du 17 septembre au 8 octobre 2016

Vous êtes tous cordialement invités pour les régates d'entraînement organisées conjointement entre le CVV et le CVL.

- Participation** Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
- Règlements** Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.
- Sponsoring** Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.
- Parcours** Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy. Plusieurs manches possibles par jour.
- Inscriptions** Les bateaux peuvent s'inscrire au CVV ou au CVL.
- Finance** Gratuit pour les bateaux du CVV et CVL. Pour les bateaux des autres clubs, une participation de 30.- sera demandée.
- Horaire**
- | | |
|-------------------------|-------|
| A disposition sur l'eau | 13h00 |
| Clôture | 17h00 |
- Classement** Dériveurs et multicoques selon coefficients FFV
Lestés et dériveurs lestés en temps compensé ACVL (A=TCF>1000), (B=TCF<=1000)
Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés.
Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.
- Résultats** Proclamation des résultats à 18h00 le samedi 8 octobre au CVV.
- Droit à l'image** En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.
- Restauration** La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe.
Le comité

AVIS DE COURSE

CHALLENGE RIPPSTEIN

Dimanche 9 octobre 2016

Vous êtes tous cordialement invités au Challenge Rippstein.

- Participation** Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
- Règlements** Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour le challenge Rippstein.
Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.
- Sponsoring** Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.
- Parcours** Vidy – Morges vieux port – Morges nouveau port - Vidy.
- Inscriptions** Sur place le dimanche 9 octobre de 08h30 à 09h00.
- Finance** La finance d'inscription de Fr. 50.- pour les lestés et dériveurs lestés et de Fr. 20.- pour les dériveurs et multicoques, pourra être versée au Club-house de Vidy le dimanche 9 octobre lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.
- Horaire**
- | | |
|------------------------------------|-------|
| Départ | 10h00 |
| Clôture | 16h00 |
| Résultats et distribution des prix | 18h00 |
- Classement** Classement en temps compensé pour les bateaux au bénéfice d'une jauge ACVL à jour, en temps réel pour les autres.
- Prix** Un challenge au premier de chaque catégorie. Prix pour chaque bateau.
- Droit à l'image** En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.
- Stationnement** Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.
- Restauration** Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au Club par Nicolas et son équipe.
Le comité

AVIS DE COURSE

REGATE DE CLÔTURE

samedi 15 octobre 2016

Vous êtes tous cordialement invités pour la clôture de la saison du club.

- Participation** Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
- Règlements** Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.
- Sponsoring** Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.
- Parcours** Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.
- Inscriptions** Inscription au club-house le jour même de 13h00 à 13h30. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.
- Finance** Pas de finance d'inscription.
- Horaire**
- | | |
|------------------------------------|-----------|
| A disposition sur l'eau pour tous | 14h00 |
| Clôture pour tous | 17h00 |
| Résultats et distribution des prix | dès 19h00 |
- Classement** En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés.
En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.
- Prix** Un challenge au premier de chaque catégorie.
- Proclamation** Proclamation des résultats lors de la soirée de clôture CVV-CVL du 15 octobre au CVV.
- Droit à l'image** En participant aux régates, les concurrents autorisent l'autorité organisatrice et ses sponsors à utiliser et montrer pendant et après la compétition des photos, films ou autres reproductions du bateau et d'eux-mêmes prises lors de la manifestation et à utiliser gracieusement leurs images et leurs noms sur tous les matériaux liés aux régates.
- Restauration** La restauration est assurée au Club par Nicolas et son équipe.
- Note** Comme toutes les années, la proclamation des résultats se fera durant la soirée de clôture.
Le comité

Membres du centre de formation

(et nouveaux membres)

Chères et chers membres du centre de formation du CVV, nous avons choisi de vous parler ici des activités du CVV et de son fonctionnement, afin que vous puissiez en profiter un maximum.

Régates du mercredi

A la belle saison, Le CVL; Cercle de la Voile de Lausanne, c'est-à-dire, Ouchy et le CVV; le Cercle de la Voile de Vidy organisent chaque mercredi soir une régata dite «d'entraînement».

Comment participer ?

Si vous ne possédez pas de bateau et que vous cherchez une embarcation, vous pouvez vous adresser au chef de base de l'école de voile du CVV, Claude Castéras , qui centralise les demandes de **bourse aux équipiers**. Vous pouvez choisir l'autre option, moins sûre, mais conviviale, en venant une petite heure avant le début de la régata demander aux membres présents si un équipier est recherché.

Si vous possédez un bateau, il suffit de vous inscrire auprès du responsable de la régata. Attention! Votre bateau doit posséder un numéro ACVL.

SPI DE SURPRISE À LOUER

FRAGNIERE MEGROZ VOILES



*Route du Verney 10
1070 Puidoux
Tél. +41 21 946 49 49
Fax +41 21 946 49 50
E-mail pm@fragniere-megroz.ch*

Le bulletin du CVV

par Tim Genet

Chères membres et chers membres du CVV,

C'est la deuxième édition du bulletin dont je suis responsable et cela fait un moment que je voulais vous solliciter.

Le bulletin, qui paraît deux fois par année, accueille avec grand plaisir les histoires que vous vivez au CVV. Et plus loin également !!! Le président du club, Guy, y contribue régulièrement et nous fait voyager sur les plans d'eau salée.

Je recherche **des rédacteurs**

confirmés, et moins, en herbe (on a un très bon correcteur)

et aussi, **des annonceurs**

afin de soutenir le CVV en mettant une annonce dans le bulletin. Il y a une page prévue à cette effet à la fin de cet annuaire. Alors, si vous connaissez quelqu'un susceptible de mettre une annonce dans le bulletin du club, n'hésitez pas à lui en parler et le mettre en contact avec moi.

Vous pouvez me contacter à l'adresse bulletin@cvvidy.ch



LA TABLE DU CAPITAINE

CROISIÈRE
+ ASSIETTE
HORIZONS
DÈS
CHF **49.-**


CROISIÈRE
GOURMANDE

CGN.CH

CGNI⁺ #LAKEXCEPTION

Raclette des juniors

Repas de soutien en faveur de nos juniors

par Anne Catéras

Adrien, Aris, Arno, David, Jim, Lorine, Maxime, Sean et Victor (avec ses amis), que de jeunes enthousiastes, qui ont répondu à l'appel pour venir servir des bonnes raclettes à nos membres désireux de les soutenir.

Près de 70 personnes sont venues se régaler vendredi 29 janvier à Vidy. Jamais nous n'avons eu autant d'affluence. Les assiettes se sont chargées de 23 kg de fromage, presque autant de pommes de terre, mais... désolés nous avons omis de compter les cornichons et les petits oignons !

Les mamans des juniors nous ont préparé de bons desserts variés.

Heureusement en hiver la surface de notre restaurant est agrandie, puisque le couvert devant l'école de voile est fermé et chauffé. Nous n'avons même pas eu froid. Quel plaisir de se retrouver hors saison de voile pour échanger et rire en bonne compagnie.

La soirée s'est prolongée, même les plus jeunes de nos juniors ont bien tenu le coup.

Nous remercions notre gérant Nico pour son aide et ses conseils aux jeunes racleurs.

L'élan de générosité dont vous avez fait preuve, vous qui êtes venus si nombreux, nous prouve, une fois de plus, que ça vaut la peine d'organiser des manifestations de soutien à nos jeunes qui se lancent dans la voile, puis dans la compétition. Les juniors sont heureux de pouvoir nous exposer leurs résultats et leurs ambitions. Ils sont reconnaissants de nous voir intéressés et prêts à leur donner un conseil ou, pourquoi pas, à les inviter sur nos bateaux. Ils sont l'avenir de notre club, ne l'oublions pas !

Alors continuons à les encourager tout au long de l'année. Vous voulez concrétiser votre soutien ? Des cartes de supporters sont en vente au prix de CHF 35.- au bar, à l'école de voile ou auprès de la secrétaire (079 633.56.27 ou secretariat@cvvidy.ch)

	<p>Nous organisons anniversaire, apéritifs, repas d'entreprise</p> <p>www.bowling-lausanne.ch</p> <p>021 626 36 37</p>
---	---

La soirée raclette



Photos: Nicolas Jutzi

Devenez membre supporter des juniors du CVV!

Si vous aussi désirez contribuer à développer une jeunesse positive, dynamique et ouverte sur le monde.

Si vous aussi considérez que le sport est un terrain d'épanouissement sans nul autre pareil où l'on peut apprendre à perdre ou à gagner . . . en d'autres termes à grandir.

Si vous aussi désirez vous montrer solidaire avec notre jeunesse, soit notre avenir et notre bien le plus précieux.

Alors nous vous invitons à soutenir nos jeunes sportif(ve)s.

La carte de supporter contribue à payer l'essence du zodiac de l'entraîneur, à racheter encore des garcettes, à remplacer la girouette tombée à l'eau. . . Bref ! votre contribution sert aux juniors à prendre le large sur leur petit navire.



carte membre supporter 2016
contribution minimale seulement 35.-

A disposition au bar !

école de voile



tu aimes le sport en plein air ?
tu aimes l'eau ?
alors la **Voile** est faite pour toi !



Viens nous rejoindre !

www.cvvidy.ch



Cercle de la Voile de Vidy Tél. 076 229 81 20
Allée du Bornan 6, 1007 Lausanne formation@cvvidy.ch

A la saison

Cours « les Moussaillons » (6 – 8 ans)

Cours printemps / automne

les mercredis après-midi, 2h

Découverte du «milieu lacustre» tout en s'amusant. Initiation à la voile sur Optimist à travers le jeu en découvrant le lac, la faune, la flore ...

Cours juniors (8 – 18 ans)

Optimist, mercredi après-midi, 2h

Laser ou 420, samedi après-midi, 2h

Cours hebdomadaire d'initiation et de perfectionnement sur Optimist pour les enfants entre 8 ans et environ 13-14 ans en fonction de la taille et en Laser ou 420 pour les plus âgés.

Ecole de sport (8 -18 ans)

Apprentissage de la régates.

Un entraînement hebdomadaire du printemps jusqu'en automne avec participation à quelques régates dans le bassin lémanique.

Possibilité de participer à divers stages en mer.

Pour de plus amples informations veuillez-vous adresser au chef de base.

Groupe compétition (8 -18 ans)

Perfectionnement de la régates.

Un à deux entraînements hebdomadaires du printemps jusqu'en automne avec participation à quelques régates.

Possibilité de participer à divers stages en mer et d'intégrer les groupes régionaux.

Pour de plus amples informations veuillez-vous adresser au chef de base

Stage

Stage « les Moussaillons » (6 – 8 ans)

été

Stage d'été d'une semaine

du lundi au vendredi, 9h30 à 12h00

Découverte du «milieu lacustre» tout en s'amusant. Initiation à la voile sur Optimist à travers le jeu en découvrant le lac, la faune, la flore ...

Stage juniors (8 – 18 ans)

été

Stage d'été d'une semaine

du lundi au vendredi, 9h30 à 16h00

Initiation et perfectionnement sur Optimist pour les enfants de 8 à 13 ans et sur Laser ou 420 pour les jeunes dès 14 ans.

Repas à terre compris!

Stage croisière côtière (8 -18 ans)

automne

Automne, du lundi au vendredi

10h00 à 15h30

Découverte de la navigation et des manoeuvres de base sur voilier lesté en groupe de maximum 5 jeunes.

Repas à terre ou sur le bateau compris!



A la saison

Cours adultes, voilier lesté

Printemps – automne

5 leçons / 10 leçons

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage.

Vous souhaitez préparer votre permis voile en toute sérénité. Le permis de navigation catégorie D est obligatoire pour les bateaux de plus de 15m² de surface de voile. Cours pratiques selon les directives du service de la navigation, agrémentés de cours théoriques (vents, règles de navigation...)

Vous pouvez également participer aux régates d'entraînement le mercredi soir et apprendre le maniement du spi, les manoeuvres au départ et aux passages de bouées. Vous vous familiarisez avec les règles de courses.

La durée des leçons est fixée à 2 heures en cours collectif ou une heure en cours individuel. Les horaires sont en fonction de votre disponibilité et à convenir avec notre chef de base.

Cours adultes, dériveur

Printemps – automne

5 leçons

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur dériveur. La durée des leçons est fixée à 2 heures en cours collectif ou 1 heure en cours individuel. Les cours s'organisent sur demande auprès de notre chef de base.

été

Cours intensifs adultes, voilier lesté

Cours accéléré du lundi au vendredi, à la ½ journée ou durant la journée entière.

10h – 12h, 13h30 – 15h30

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage ou préparez votre permis voile. En fonction de votre niveau, vous pourrez vous présenter à l'examen en vue de l'obtention de votre permis le vendredi après-midi, pour autant que vous ayez déjà réussi la partie théorique.

Stages

La saison

Le Centre de Formation est ouvert du 18 avril au 21 octobre 2016.

Le Cercle de la Voile de Vidy se réserve le droit de modifier les horaires ou d'annuler un stage ou cours collectif si le nombre de participants est insuffisant.

Enfants, tarifs et horaires 2016

Stage juniors (8-18 ans)	Vacances d'été
---------------------------------	-----------------------

cours 27E	04 juillet - 08 juillet	de 9h30 à 16h00	
cours 28E	11 juillet - 15 juillet	de 9h30 à 16h00	
cours 29E	18 juillet - 22 juillet	de 9h30 à 16h00	
cours 30E	25 juillet - 29 juillet	de 9h30 à 16h00	
cours 31E	01 août - 05 août	de 9h30 à 16h00	
cours 32E	08 août - 12 août	de 9h30 à 16h00	
cours 33E	15 août - 19 août	de 9h30 à 16h00	
Tarif pour 5 jours (repas inclus)			Fr. 480.-
Tarif pour 3 jours (repas inclus)			Fr. 320.-
Tarif pour 5 demi-journées (09h30-12h00 ou 13h30-16h00)			Fr. 240.-

Stage « Les Moussillons » (6 – 8 ans)	Vacances d'été, 5 cours de 2h30
--	--

cours 31 ME	01 août - 05 août	de 09h30 à 12h00	
cours 32 ME	08 août - 12 août	de 09h30 à 12h00	Fr. 240.-
cours 33 ME	15 août - 19 août	de 09h30 à 12h00	Fr. 240.-

Stage croisière côtière (8-18 ans)	Vacances d'automne
---	---------------------------

cours 42 A	17 - 21 octobre	de 10h00 à 15h30	
Tarif pour 5 jours (repas inclus)			Fr. 380.-

Cours

Enfants, tarifs et horaires 2016

Cours « Les Moussaillons » (6 – 8 ans)

Hebdomadaire, mercredi après-midi, 2h

Printemps	cours 17 MP	27 avril - 29 juin	de 13h30 à 15h30	Fr. 340.-
Automne	cours 34 MA	24 août - 07 octobre	de 13h30 à 15h30	Fr. 260.-
Saison complète	cours 17 MP + 34 MA			Fr. 550.-

Cours juniors (8 – 13 ans)

Hebdomadaire, mercredi après-midi, 2h - Optimist

Printemps	cours 17 OP	27 avril - 29 juin	de 13h30 à 15h30	Fr. 340.-
Automne	cours 34 OA	24 août - 07 octobre	de 13h30 à 15h30	Fr. 260.-
Saison complète	cours 17 OP + 34 OA			Fr. 550.-

Cours juniors (env. 13 – 18 ans)

Hebdomadaire, samedi après-midi, 2h - Laser ou 420

Printemps	cours 17 DP	30 avril - 02 juillet	de 14h30 à 16h30	Fr. 340.-
Automne	cours 34 DA	27 août - 08 octobre	de 13h30 à 15h30	Fr. 260.-
Saison complète	cours 17 DP + 34 DA			Fr. 550.-

Ecole de sport / Groupe compétition (8-18ans)

Tarif pour la saison (printemps + automne)	Fr. 550.-
Mise à disposition d'un bateau (groupe compétition)	Fr. 150.-

Adultes, tarifs 2016

Adultes, dériveur

Tarif pour 5 leçons	Fr. 300.-
---------------------	-----------

Adultes, voilier lesté

Tarif pour 5 leçons	Fr. 420.-
Tarif pour 10 leçons	Fr. 770.-

Bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Juniors : Optimist dès 6 ans Adultes : Dériveur
 Laser ou 420 dès 13-14 ans Lesté

Je m'inscris au cours de voile :

No de cours : _____ Dates : _____

(seulement pour les cours juniors)

Journée complète Matin Après midi

(seulement pour les camps d'été)

Si le participant est mineur coordonnées des représentants légaux :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

NP et localité : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Email : _____

Pour les mineurs, la personne soussignée atteste que l'enfant inscrit est en bonne santé et qu'il sait nager.

Date : _____ Signature : _____

Par quel biais avez-vous connu le CVV ? _____

Bulletin à retourner à : Cercle de la Voile de Vidy formation@cvvidy.ch
 Allée du Bornan 6 fax : 021 616 52 08
 1007 Lausanne

TITRE I DÉNOMINATION ET BUTS

Article 1 Dénomination

Fondé en 1953, le Cercle de la Voile de Vidy (CVV) est une association régie par les présents statuts et les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article 2 Couleurs

Le fanion du CVV se blasonne ainsi : «Coupé ondé d'or et d'azur à la devise codée d'argent sur le trait du parti.»

Article 3 Buts

Le CVV a pour buts :

- de favoriser la pratique de la voile ;
- de soutenir et de développer le sport de la voile sous toutes ses formes ;
- de créer et d'entretenir entre ses membres des contacts amicaux ;
- d'encourager le respect du Lac et de ses rivages ;
- d'entretenir de bonnes relations avec les autres clubs de voile et les organisations suisses et étrangères poursuivant des buts analogues, ainsi qu'avec les autorités publiques concernées.

Le CVV est politiquement neutre.

Article 4 Siège

Le siège du CVV est au club-house de Vidy.

Article 5 Swiss Sailing

Le CVV est membre de la Fédération Suisse de Voile (Swiss Sailing).

TITRE II MEMBRES

Article 6 Catégories

Le CVV comprend :

a) les membres actifs,

- les membres seniors : âgés de plus de 18 ans au 1er janvier ;
- les membres conjoints : le conjoint d'un membre actif CVV est aussi affilié à Swiss Sailing ;
- les membres vétérans : âgés de plus de 65 ans et ayant 5 ans de sociétariat actif ; statut octroyé sur demande ;
- les membres étudiants ou apprentis : statut octroyé sur présentation annuelle de la carte de légitimation ;
- les membres juniors : âgés de 15 à 18 ans ;
- les membres fondateurs et d'honneur.

b) les membres cadets :

âgés de moins de 15 ans ;

c) les membres de groupes :

Ecoles - Universités - Entreprises, comprenant au minimum un membre «actif CVV» par bateau. Les autres membres bénéficient des mêmes droits que les sympathisants.

d) les membres sympathisants :

Personnes qui, ne pouvant pratiquer activement la voile à Vidy, tiennent à manifester leur sympathie pour le CVV.

Article 7 Conditions d'admission

Les demandes d'admission doivent être adressées par écrit au comité, pour les mineurs avec l'autorisation de leur représentant légal.

Les demandes d'admission sont parrainées par deux membres actifs au sens de l'article 6

alinéa a). Les parrains sont chargés d'assurer une bonne intégration du nouveau membre au sein du CVV.

Le comité statue provisoirement sur l'admission, sous réserve de ratification par l'assemblée générale.

Le refus d'admission n'a pas besoin d'être motivé, mais peut faire l'objet d'un recours à l'assemblée générale.

Article 8 Finance d'entrée et cotisations

Les nouveaux membres actifs âgés de plus de 18 ans, à l'exception des membres : conjoints, étudiants / apprentis et sympathisants, au sens de l'article 6 alinéa d) ci-dessus, paient une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale.

Les membres admis avant le premier août acquittent en outre la cotisation annuelle et les autres émoluments fixés par l'assemblée générale pour l'exercice en cours.

Article 9 Perte de la qualité de membre

a) Démission

Elle doit être donnée par écrit, en principe pour la fin d'un exercice annuel, mais au plus tard dans les 30 jours suivant l'envoi des cotisations de l'exercice en cours. Passé ce délai, la démission est recevable pour la fin de l'exercice commencé et la cotisation annuelle est due.

b) Exclusion

Elle peut être prononcée en tout temps par le comité, après un avertissement écrit et l'audition de l'intéressé, pour comportement contraire aux statuts et règlements du CVV, à la réputation de l'Association ou à l'esprit sportif de manière générale. Le membre exclu peut recourir auprès de l'assemblée générale. L'exclusion intervient automatiquement, sous réserve de décision contraire de l'assemblée générale, à l'encontre du membre qui ne paie pas ses cotisations ou autres émoluments fixés par l'assemblée générale, dans les 30 jours suivant le deuxième rappel qui lui est adressé et qui mentionne les conséquences du retard.

Article 10 Responsabilité des membres

Les engagements du CVV ne sont garantis que par son patrimoine propre, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des membres.

Les membres n'ont tiret droit personnel à la fortune sociale du CVV, sous réserve des droits découlant des parts sociales.

TITRE III ORGANISATION**Article 11 Organes statutaires**

Les organes du CVV sont :

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs des comptes.

Article 12 Composition

L'assemblée générale, pouvoir suprême de l'association, est composée des membres actifs.

Les membres cadets, membres de groupes et sympathisants y sont également invités, avec voix consultative.

Article 13 Convocation

L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par année, dans les trois mois suivant la fin de l'exercice annuel, sur convocation du comité adressée aux membres au moins 15 jours à l'avance.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à la demande du président, du comité ou du dixième des membres actifs, avec le même délai de convocation.

Article 14 Quorum

Sauf disposition contraire des statuts (art. 31), les décisions de l'assemblée générale sont valables quel que soit le nombre des membres présents.

Article 15 Votations et élections

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante ; le vote par procuration n'est pas admis.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

A la demande de dix membres présents au moins, du comité ou du président, le vote se déroule au bulletin secret.

Article 16 Ordre du jour

L'ordre du jour est envoyé avec la convocation à l'assemblée générale.

Les propositions individuelles doivent être présentées par écrit au comité, huit jours avant la réunion.

L'assemblée ne peut délibérer et se prononcer que sur les points portés à l'ordre du jour.

Article 17 Compétences

Les attributions de l'assemblée générale sont les suivantes :

- approbation des rapports du président, du caissier et des vérificateurs ;
- décharge aux organes responsables ;
- élection du président, du caissier, du comité et des vérificateurs des comptes ;
- adoption du budget, fixation des cotisations, de la finance d'entrée et des émoluments divers ;
- décision de contracter des emprunts ;
- émission de parts sociales ;
- adhésion à d'autres sociétés ou associations ;
- fixation de la limite des dépenses hors budget du comité ;
- admission des membres et recours contre les refus d'admission et les exclusions ;
- nomination des membres et présidents d'honneur ;
- adoption et modification des statuts ;
- dissolution de l'association.

Article 18 Composition

Le comité se compose du président, du caissier et de sept membres au moins, parmi lesquels les juniors doivent être représentés.

Le comité s'organise lui-même.

Les membres du comité sont élus pour deux ans ; ils sont rééligibles. En cas de renouvellement partiel, le nouveau président, caissier ou membre est soumis à la réélection à l'issue du mandat de son prédécesseur.

Article 19 Compétences

Le comité exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués à l'assemblée générale. Il traite en particulier :

- des admissions et exclusions, sous réserve de ratification ou de recours à l'assemblée générale ;
- de l'organisation des régates et autres manifestations ;
- de la gestion des biens du club ;
- des règlements internes ;
- des relations avec Swiss Sailing, les autorités et les autres clubs sportifs ;
- des affaires courantes.

Le comité peut déléguer des tâches particulières à d'autres membres du CVV ou à des tiers qui lui rendent compte de leur exécution.

Article 20 Engagement

Le comité représente le CVV à l'égard des tiers.

Il l'engage valablement par la signature de son président ou de son vice-président, signant collectivement avec un autre membre du comité.

Le président et le caissier sont autorisés à signer seuls les chèques postaux.

Article 21 Convocation

Le comité se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire, sur convocation du président ou à la demande de deux de ses membres.

Article 22 Décisions et procès-verbal

Le comité prend ses décisions à la majorité des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante. Les décisions prises en comité sont consignées dans un procès-verbal qui peut être consulté par tous les membres du CVV, moyennant demande écrite.

Article 23 Rapports

Le comité présente chaque année à l'assemblée générale ordinaire :

- un rapport du président sur l'exercice écoulé ;
- un rapport du caissier sur le compte de profits et pertes et sur le bilan ;
- un budget et un programme d'activités pour l'exercice en cours.

Article 24 Désignation des vérificateurs

Lors de chaque assemblée générale ordinaire, il est procédé à la nomination de deux vérificateurs et d'un suppléant, choisis parmi les membres actifs du CVV, en dehors du comité.

Chaque année, un des vérificateurs se retire, le suppléant est désigné comme vérificateur et un nouveau suppléant est nommé. Le vérificateur dont le mandat prend fin n'est pas immédiatement rééligible.

Article 25 Contrôle des comptes

Les comptes annuels sont contrôlés par les vérificateurs qui présentent leur rapport à l'assemblée générale ordinaire. Ce rapport peut être assorti de commentaires ou de conseils concernant la gestion financière du CVV.

Les vérificateurs peuvent prendre en tout temps connaissance, durant leur mandat, des livres et des pièces comptables.

TITRE IV EXERCICE COMPTABLE ET RESSOURCES**Article 26 Exercice**

L'exercice comptable commence le premier novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

Article 27 Produits

Les ressources du CVV sont les suivantes :

- les finances d'entrée ;
- les cotisations et autres émoluments fixés par l'assemblée générale ;
- le produit des locations de places pour bateau et planches à voile ;
- les redevances de l'Ecole de voile ;
- les résultats de l'exploitation du club-house et des manifestations diverses ;
- les produits des autres actifs de l'Association ;
- les subventions, dons, legs, etc.

Article 28 Cotisations

Tous les membres du CVV, à l'exception des membres fondateurs et d'honneur, paient une cotisation annuelle dont le montant est fixé pour chaque catégorie par l'assemblée générale, sur propositions du comité.

Article 29 Dispense et congé

Le président ou le comité peut dispenser un membre de tout ou partie du paiement de la cotisation annuelle et des autres émoluments fixés par l'assemblée générale si les circonstances le justifient.

Le comité peut en outre accorder un congé, entraînant la suppression des cotisations et autres émoluments, à un membre empêché temporairement de prendre part aux activités du CVV en raison de maladie, séjour à l'étranger, études, etc.

Article 30 Cotisations «Swiss Sailing»

Le CVV encaisse auprès de ses membres la contribution due à la Fédération Suisse de Voile – Swiss Sailing, ainsi que toutes prestations à des tiers décidées par l'assemblée générale.

TITRE V DISPOSITIONS FINALES**Article 31 Modification des statuts, fusion et dissolution de l'Association**

La modification des statuts, la dissolution de l'Association ou sa fusion avec une autre société ne peuvent être décidées que par une assemblée générale réunissant la moitié au moins des membres actifs.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée dans les six semaines et prendre sa décision à la majorité simple des voix exprimées, quel que soit le nombre des membres présents. Si la dissolution du CVV ou sa fusion avec une autre association est envisagée, la seconde assemblée doit être convoquée au moins 15 jours après la première.

Article 32 Liquidation

En cas de dissolution du CVV, la liquidation sera opérée par la ou les personnes désignées à cet effet par l'assemblée générale.

L'actif disponible sera consacré en priorité au remboursement des créanciers du CVV, avant tout remboursement des parts sociales.

Le solde éventuel de l'actif net sera remis à une société poursuivant des buts analogues au CVV ou à un autre groupement d'utilité publique désigné par l'assemblée générale.

Article 33 Entrée en vigueur

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 décembre 2001 et entrent immédiatement en vigueur. Ils remplacent ceux du 2 décembre 1998.

Lausanne, le 5 décembre 2001.

Cercle de la Voile de Vidy
Le président Jean-Marc Zimmermann
La secrétaire Angèle Du Pasquier

Liste des membres

membres fondateurs

Noël	CHARMILLOT	Ch. des Mollies 124	1293	BELLEVUE
Paul	GENILLARD	Ch. de l'Ochettaz 11	1025	ST-SULPICE
Mario	MAGISTRAL	Rue des Philosophes 20A	1400	YVERDON
José	SAPHO	La Biolleyre	1066	EPALINGES
Roland	UNKAUF	Kintore Cres.Box Hill 34	3128	VICTORIA/AUSTRALIA

membres honoraire

Alexis	BALLY	Ch. des Vosges 16	1009	PULLY
Jack	BEDAY	Ch. du Cortil	1093	LA CONVERSION
Daniel	DUBATH	Quai de la Thièle 23c	1400	YVERDON
Marc	MEYER	Ch. Mont-Tendre 19	1007	LAUSANNE
William	MOODY	Florimont 11	1006	LAUSANNE
Kurt	OESCH	Ch. de Mornex 8	1003	LAUSANNE
Olivier	REINBERG	Rochettaz 24	1009	PULLY
Denise	ROESTI	Ch. de Chauderon 37	1091	GRANDVAUX
Dimitri	VIAZEMSKY	Case postale 18	1944	LA FOULY
Guy	WUILLERET	Rue du Château 9	1030	BUSSIGNY
Jean-Marc	ZIMMERMANN	La Mottaz 5	1143	APPLES

membres

Léa	ABIS	Sur La Croix 117	1020	RENENS	Cadet
Antoine	ACKER	Av. Louis-Ruchonnet 31	1003	LAUSANNE	CF
Pierre-André	AEBISCHER	Epinettes 14	1007	LAUSANNE	Sympathisant
Claude	AMENDOLA	Ch. du Milieu 11	1052	LE MONT	Senior
Jonathan	ANASTACIO YENNI	Rue de Verdeaux 9a	1020	RENENS	Cadet
Dominique	BACHELIN	Les Trois Noyers	1312	ECLÉPENS	Conjoint
Jérémy	BACHELIN	Les Trois Noyers	1312	ECLEPENS	Etudiant
Maxime	BACHELIN	Les Trois Noyers	1312	ECLÉPENS	Junior
Pierre	BACHELIN	Les Trois Noyers	1312	ECLÉPENS	Senior
Jack	BALLY	Grand-Rue 13	1304	COSSONAY	Sympathisant
Arno	BARBIER	Rue Centrale 29 C	1022	CHAVANNES	Cadet CF
Elise	BECKER	Chemin du pertuis 5	1092	BELMONT	Cadet CF
Jean-Pierre	BELTRAMI	Rue César Roux 14	1005	LAUSANNE	Vétéran
Jacques	BEMBERG	Av. de l'Elysée 38	1006	LAUSANNE	Sympathisant
Daniel	BERTIN	Ch. des Places	1041	POLIEZ-LE-GRAND	Vétéran
Manfred	BERTOSSA	Passage F. Bocion 4	1007	LAUSANNE	Vétéran
Cédric	BESSON	Ch. de Corjon 7	1020	RENENS	Senior
Pascal	BESSON	Rte de Taillepie 79	1095	LUTRY	Senior
Olivier	BETTENS	Rte de Villette 180	1096	VILLETTE	Senior
Malo	BEYELER	Route de Chapelle 55	1673	GILLARENS	Cadet CF
Tomasi	BEYELER	Route de Chapelle 55	1673	GILLARENS	Cadet CF
Théo	BEZZOLA	Levant 145	1005	LAUSANNE	Cadet
Pascal	BEZZOLA	Levant 145	1005	LAUSANNE	Sympathisant
Michel	BINZONI	Russel 11	1025	ST-SULPICE	Vétéran
Gérald	BISE	Rue du Centre 80	1025	ST-SULPICE	Sympathisant
Sylviane	BLATTI	Av. du Grey 80	1018	LAUSANNE	Sympathisant
Corinne	BONARD	Rte du Signal 30	1018	LAUSANNE	Conjoint
Marc	BONARD	Rte du Signal 30	1018	LAUSANNE	Senior
Fabio	BONFIGLIO	Ch. de Champ-Meunier 1A	1052	LE MONT-SUR-LSNE	CF
Silna	BORTER	Rue des Tisserands 30	1510	MOUDON	Conjoint
Verena	BORTER	Rte de Bas-Vièze 89	1875	MORGINS	Conjoint
Bernard	BORTER	Ch. du Liaudoz 36	1009	PULLY	Senior
Mark	BORTER	Rue des Tisserands 30	1510	MOUDON	Senior

Liste des membres

Alfred	BORTER	Rte de Bas-Vièze 89	1875 MORGINS	Vétéran
Maïka	BOSSER	Chemin de Lucinge 1	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Adrian	BREITENMOSER	Ch. de la Dranse 6	1004 LAUSANNE	Etudiant
Pascale	BREITENMOSER	Ch. de la Dranse 6	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Werner	BREITENMOSER	Ch. de la Dranse 6	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Christophe	BRUNETTO	Mon-Repos 10	1005 LAUSANNE	Senior
Christophe	BRUNNER	Rte de Bière 9	1143 APPLES	Senior
Willy	BURRI	Rueyre 68	1008 JOUXTENS	Senior
Marianne	BUTTET	Ch. des Fleurs 14	1008 PRILLY	Sympathisant
Michel	BUTTET	Ch. des Fleurs 14	1008 PRILLY	Sympathisant
Adrien	CARDINALE	Casard 6	1023 CRISSIER	Cadet
Charles-André	CASTELLA	Ch. du Crêt-Ministre 15	1090 LA CROIX	Senior
Claude	CASTÉRAS	Ch. de Loyettaz 32	1865 LES DIABLERETS	Conjoint
Anne	CASTÉRAS	Ch. de Loyettaz 32	1865 LES DIABLERETS	Senior
Pierre	CASTÉRAS	Quartier Violette 4	1018 LAUSANNE	Senior
Matteo	CENNINI	Ch. des Plaines 20C	1007 LAUSANNE	Cadet
Matteo	CEREGHETTI	Chemin du Croset 11	1024 ECUBLENS	Cadet CF
Dominique	CHAPUIS	Av. Louis-Ruchonnet 23	1003 LAUSANNE	Senior
Natasha	CHARLTON WHITE	Au Village	1128 REVEROLLE	Conjoint
Sean	CHARLTON WHITE	Au Village	1128 REVEROLLE	Junior
Pierre	CHARPIE	Palud 13	1002 LAUSANNE	Senior
François	CHARPIE	Floréal 17	1006 LAUSANNE	Sympathisant
Kim	CHARPIE	Ch. du Simplon 1	1006 LAUSANNE	Sympathisant
Nathalie	CHENAUX	Ch. des Mayoresses 17a	1012 LAUSANNE	Conjoint
Dany	CHENAUX	Ch. des Mayoresses 17a	1012 LAUSANNE	Senior
Daniel	CHENAUX	Ch. de la Chavanne 3	1092 BELMONT	Vétéran
Charles	CHESAUX	Rte de Chavannes 59	1007 LAUSANNE	Senior
Germain	CIEUTAT	Avenue Verdeil 13	1005 LAUSANNE	Cadet CF
Sébastien	CORBAZ	Chemin du Châtaignier 2	1052 LE MONT SUR LSNE	Cadet CF
Alain	CORBAZ	Rte du Mont 13	1008 PRILLY	Sympathisant
Mercan	CORDOBRA	Rte du Jorat 24	1000 LAUSANNE 27	Cadet CF
Luc	CORONA	Chemin Aimé-Steinlen 11	1004 LAUSANNE	Cadet CF
Gilles	COURVOISIER	Chemin Bois de la Fontaine	1007 LAUSANNE	Cadet CF
Liam	DAWSON	Alouettes 3B	1110 MORGES	Sympathisant
Arno	DE PLANTA	Ch. de la Biolleyre 28	1066 EPALINGES	Cadet
Danièle	DE PLANTA	Ch. de la Biolleyre 28	1066 EPALINGES	Conjoint
Inès	DE PLANTA	Ch. de la Biolleyre 28	1066 EPALINGES	Junior
Esteban	DE PUCKLER	Jurigoz 7	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Ariane	DE RHAM	Chandieu 10	1006 LAUSANNE	Senior
Olivier	DE VESTÈLE	Ch. des Mèlèzes 5	1026 DENGES	Senior
Etienne	DELACRÉTAZ	Rte du Signal 9	1091 GRANDVAUX	Senior
Melchior	DELALY	Louis-Ruchonnet 47	1003 LAUSANNE	Cadet CF
Raymond	DETRAZ	Tuileries 3	1066 EPALINGES	Vétéran
Elisa	DI IORIO	Avenue de Morges 73	1004 LAUSANNE	Cadet CF
Patrick	DISERENS	Ch. du Pontet 2	1034 BOUSSENS	Senior
Pierre-Yves	DISERENS	Ch. Sus le Pâquier 8	1167 LUSSY SUR MORGES	Sympathisant
Michele	DISERENS-DÉPRAZ	Ch. Guergoulaz 4	1162 ST-PREX	Senior
Naido	DOZIO	Rte du Chalet-à-Gobet 120	1052 LE MONT SUR LSNE	Sympathisant
Patrice	DROZ	Chemin des Pinsons 19	1012 LAUSANNE	CF
Louis	DUBOULET	Mouette 6	1092 BELMONT	Cadet CF
Olivier	DUBOULET	Ch. Mouette 6	1092 BELMONT	Senior
Malo	DUBUGNON	Avenue d'Echallens 78	1004 LAUSANNE	Cadet CF
Catalina	DUBUIS	Avenue de cours 155	1007 LAUSANNE	CF
Erich	DÜRST	Chemin du Pré-au-Seigneur	1066 EPALINGES	Senior CF
Isabelle	DUSTIN	Chiesaz 23	1024 ECUBLENS	Senior
Santiago	DYSLI	Chemin du Devin 43 B	1012 LAUSANNE	Cadet CF
Steve	ERARD	Ch. des Grives 16	1024 ECUBLENS	Sympathisant
Marc	ERBETTA	Villardin 11	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Augustin	EVANS	l'Islan	1372 BAVOIS	Cadet CF

Liste des membres

Sébastien	EVANS	l'Island	1372	BAVOIS	Cadet CF
Christiane	EXQUIS	Ch. Auguste Pidoux 6	1007	LAUSANNE	Sympathisant
Maurice	EXQUIS	Ch. Auguste Pidoux 6	1007	LAUSANNE	Sympathisant
Philippe	FAEHNDRICH	Ch. de Chandieu 25	1006	LAUSANNE	Senior
Edoardo	FAILLA	Ch. Pré-Fleuri 3	1024	ECUBLENS	Cadet
Rose-Marie	FALLER	Av. du Léman 16	1005	LAUSANNE	Conjoint
Bastien	FALLER	Chaumière 16	1010	LAUSANNE	Senior
Olivier	FALLER	Av. du Léman 16	1005	LAUSANNE	Senior
Jérôme	FALLER	Fabrikweg 1	3312	FRAUBRUNNEN	Sympathisant
Benoît	FALLOT	Signal 7	1091	GRANDVAUX	Senior
Nathalie	FAYET	Av. Dapples 20	1006	LAUSANNE	Etudiant
Pierre	FAYET	Av. Dapples 20	1006	LAUSANNE	Senior
Arnaldo	FEDRIGO	Ch. du Réservoir 26	1012	LAUSANNE	Senior
Afonso Maria	FREITAS AIRES DE CAMPOS	BALTAZAR Ruelle de Bourg 13	1003	LAUSANNE	Cadet CF
Diogo Maria	FREITAS AIRES DE CAMPOS	BALTAZAR Ruelle de Bourg 13	1003	LAUSANNE	Cadet CF
Pierre-Yves	GABI	Rte du Pré 35	1660	LES MOULINS	Senior
Marcel	GANNA	Rue du Bugnon 53	1020	RENENS	Sympathisant
Lewan	GARDI-MCGREGG	Chemin des Huttins 33	1247	ANIERES	Cadet CF
Gaël	GATIGNOL				Cadet CF
Jules	GENET	Cité-Derrière 20	1005	LAUSANNE	Cadet
Nelia	GENET	Cité-Derrière 20	1005	LAUSANNE	Cadet
Tim	GENET	Rue Cité-Derrière 20	1005	LAUSANNE	Senior
Stéphane	GIACOMINI	Grandvaux 7c	1096	CULLY	Sympathisant
Jeanne	GODINOT	Route de Berne 87	1010	LAUSANNE	Cadet CF
Philippe	GORDON	Chemin de la Potteilaz 20	1030	BUSSIGNY	CF
Louis	GOUMAZ	Ch. du Devin 100	1012	LAUSANNE	Cadet
Aurélien	GOUMAZ	Ch. du Devin 100	1012	LAUSANNE	Junior
François	GOUMAZ	Ch. de la Paix 23	1802	CORSEAUX	Senior
Susanne	GRAF	Pierrefleur 42	1004	LAUSANNE	Sympathisant
Rudolf	GREBER	Rte d'Oron 60	1010	LAUSANNE	Sympathisant
Catherine	GRIN	Rue du Châtelard 12	1095	LUTRY	Sympathisant
Rolf	GUTBROD	Ch. de la Dranse 3	1004	LAUSANNE	Vétéran
Emeline	GUYAZ	Plaines du Loup 36	1018	LAUSANNE	Cadet CF
Jérémie	GUYOT	Rue du Valentin 34	1004	LAUSANNE	Junior
Oscar	HAEGLER	Av. des Désertes 25	1009	PULLY	Sympathisant
Frank	HALLER	Creux de Corsy 42	1093	LA CONVERSION	Sympathisant
Elijah	HESS-MARION	Les Vergers de Lavaux A	1072	FOREL	Cadet CF
Étienne	HESS-MARION	Les Vergers de Lavaux A	1072	FOREL	Cadet CF
David	HESTHAVEN	Ch. de Primerose 15	1007	LAUSANNE	Junior
Lothaire	HIRZEL	Chemin nde Montelly 16	1007	LAUSANNE	Cadet CF
Margarethe	HOFMANN	Ch. Jean Pavillard 14	1009	PULLY	Conjoint
Heinrich	HOFMANN	Ch. Jean Pavillard 14	1009	PULLY	Senior
Marius	HUBER	Rue de la Tour 19	1004	LAUSANNE	Senior
Jordan	HUCHER	Ch. de la Forêt 4	1037	ETAGNIÈRES	Senior
Daniel	HÜNI	Ch. de la Ramière 9	1028	PRÉVERENGES	Senior
Frédéric	IHRINGER	Av. de Montchoisi 8	1006	LAUSANNE	Senior
Nicolas	ISOZ	Ch. de Rovéréaz 62	1012	LAUSANNE	Senior
Elodie	JAQUEMET	Ch. du Curtil-Maillet 15	1400	YVERDON-LES-BAINS	Senior
Timo	JENNI	Av. Mont d'Or 75	1007	LAUSANNE	Cadet CF
Camille	JOTTERAND	Ch. de l'Auverney 67	1814	LA TOUR DE PEILZ	Etudiant
Eric	JUNOD	Av. Alexandre-Vinet 29	1004	LAUSANNE	Vétéran
Nicolas	JUTZI	Ch. des Oiseaux 7	1018	LAUSANNE	Senior
Vincent	JUTZI	Bourg-Dessus 22	1020	RENENS	Senior
François	KARTH	Xavier-de-Poret 23	1630	BULLE	Senior CF
Jean-Christophe	KEHRLI	Chemin de Belleroye 3	2000	NEUCHÂTEL	Senior CF
Sophie	KELLER	Chemin de la Violette 1	1030	BUSSIGNY	Cadet CF
Simon	KOHLER	Av. d'Ouchy 8	1006	LAUSANNE	Cadet
Sarah	KOHLER	Avenue d'Ouchy 8	1006	LAUSANNE	Cadet CF
Georges	KOHUT	Zumbachstr. 20	3095	SPIEGEL	Senior

Liste des membres

Aloïs	KOLLY	Av. France 53	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Michat	KOMENDA	Rue de Bassenges 47 C	1024 ECUBLENS	Cadet CF
Iwona	KOMENDA	Chemin des Boracles 82	1008 JOUXTENS-MEZERY	Senior CF
Jules	KRÄHENBÜHL	Route des Martines 52	1052 LE MONT SUR LSNE	Cadet CF
Alain	KURTH	Chemin des Fleurettes 32	1007 LAUSANNE	CF
Martine	LAMBELET	Mont-Tendre 3	1007 LAUSANNE	Senior
Flory	LAMBELET	Ch. de la Roche 18	1020 RENENS	Sympathisant
Énéa	LAURENT	Isabelle de Montolieu 139	1010 LAUSANNE	Cadet CF
Leo	LECHENAULT	Avenue de la Piscine 30	1020 RENENS	Cadet CF
Samuel	LEINEMANN	Tour Grise 10	1007 LAUSANNE	Cadet CF
Nikita	LELYANOV	Avenue d'Ouchy 38	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Bertille	LEROV	Ch. de Rovéréaz 12	1012 LAUSANNE	Cadet
Rocco	LEUTHOLD	Route de Sauvabelin 21	1052 LE MONT SUR LSNE	Cadet CF
Régis	LONGCHAMP	Ch. de Villardiez 8	1009 PULLY	Senior
Rodrigo	LOPEZ	Avenue de Cour 73	1007 LAUSANNE	CF
Ludovic	LÜBKEMANN	Rte de Penthéréaz 7c	1376 GOUMOENS-LA-VILLE	Cadet
Sliman	MAALEM	Rte du Chatelard 56	1018 LAUSANNE	Senior
Victor	MAGNIEN	Rue de Bourg 10	1003 LAUSANNE	Cadet CF
Hélène	MAIRE	Av. Juste Olivier 25	1006 LAUSANNE	Sympathisant
Laura	MANSO	Avenue des Figuiers 23	1007 LAUSANNE	Cadet CF
Isaline	MARCEL	Guldeinstrasse 38	80339 MUNICH	Senior
Pierre	MARCEL	Ch. de Meillerie 3	1006 LAUSANNE	Vétéran
Damien	MARENAT	Avenue de Valmont 20	1010 LAUSANNE	CF
John	MARIANO	Ch. de la Condémine 9	1315 LA SARRAZ	Sympathisant
Jean-Pierre	MARMIER	Av. Davel 7	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Jade	MARTIN	Avenue d'Ouchy 38	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Leonardo	MARTIN	Avenue d'Ouchy 38	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Jean-Claude	MARTIN	Ch. de la Possession 8	1008 PRILLY	Vétéran
Jean-Claude	MATHEY	Avenir 10	1009 PULLY	Sympathisant
Pierre-Alain	MATHEY	Av. Floréal 16	1006 LAUSANNE	Sympathisant
Denise	MEDICO	Av. du Servan 11	1006 LAUSANNE	Senior
Patrick	MEGROZ	Zone artisanale du Verney G	1070 PUIDOUX	Senior
Jean-Luc	MERMIER	Ch. de Malavernaz 6	1806 ST-LÉGIER	Sympathisant
James	MEYER	Allée du Bornand 2	1007 LAUSANNE	Cadet
Franca	MEYER	Ch. des Essertoux 14	1803 CHARDONNE	Conjoint
Nathalie	MEYER	Allée du Bornand 2	1007 LAUSANNE	Conjoint
Cédric	MEYER	Lallex 31	1091 ARAN	Senior
Eric	MEYER	Allée du Bornand 2	1007 LAUSANNE	Senior
Michel	MEYER	Ch. des Essertoux 14	1803 CHARDONNE	Vétéran
Michèle	MICHALSKI	Ch. de la Possession 12	1066 EPALINGES	Conjoint
Jerzy	MICHALSKI	Ch. de la Possession 12	1066 EPALINGES	Senior
Marco	MILAN	Rue de Bassenges 31	1024 ECUBLENS	Etudiant
Laetitia	MISCHLER	Chemin de l'Église 13	1066 ÉPALINGES	Junior CF
Janine	MOLLET	Ch. de la Prairie 5 b	1007 LAUSANNE	Sympathisant
Jacopo	MONTAFIA	Via Clerici 6	20032 CORMANO / MI / ITA	Cadet CF
Marie-Laure	MOODY	Av. de Verdeil 38	1005 LAUSANNE	Conjoint
Lester	MOODY	Av. de Verdeil 38	1005 LAUSANNE	Senior
André	MOSCA	Rte de la Carrière 14	1023 CRISSIER	Sympathisant
Roland	MOSIMANN	Av. des Figuiers 3	1007 LAUSANNE	Vétéran
Cécile	MOULY	Rte de Taillepied 113	1095 LUTRY	Senior
Marcel	NAGEL	Ch. Chandolin 4	1005 LAUSANNE	Senior
Janine	NESSLBOCK	Chemin du pertuis 5	1092 BELMONT	Cadet CF
Gabrielle	NEYROUD	CP 1124	1001 LAUSANNE	CF
Colin Takuma	NOUIRI	Rue du Petit-Saint-Jean 5	1003 LAUSANNE	Cadet CF
Elliot	ODIET	Rte d'Assens 4d	1042 BIOLEY-ORJULAZ	Cadet
Christine	OESCH	Ch. de Mornex 8	1003 LAUSANNE	Senior
Luc	OESCH	Ch. du Crêt 2	1026 ECHANDENS	Senior
Yves	OESCH	Ribaudes 11	2000 NEUCHATEL	Sympathisant
Guy	PACHE	Mousquines 29	1005 LAUSANNE	Senior

Liste des membres

Philip	PAREIN	Av. Verdeil 42	1005 LAUSANNE	Senior
Loïc	PAREIN	Av. Verdeil 42	1005 LAUSANNE	Sympathisant
Claude	PENY	Av Virgile Rossel 14	1012 LAUSANNE	Senior
Nicolas	PÈREZ	Chemin de l'Azur 34	1090 LA CROIX SUR LUTRY	Cadet CF
Sabine	PERRET	Ch. de Mornex 8bis	1003 LAUSANNE	Sympathisant
Yan	PERRET-GENTIL	Ch. de Primerose 9	1007 LAUSANNE	Conjoint
Alexandra	PERRET-GENTIL	Ch. de Primerose 9	1007 LAUSANNE	Senior
Thierry	PERRIN	Séchaude 16	1073 SAVIGNY	Sympathisant
Marie	PICHT	Rte de Bovon 8	1302 VUFFLENS-LA-VILLE	Cadet
Valentine	PICHT	Rte de Bovon 8	1302 VUFFLENS-LA-VILLE	Cadet
Philippe	PITTE	Rue des Alpes 32	2502 BIENNE	Junior
Gaspard	PITTORI	Rue Curtat 22	1005 LAUSANNE	Cadet CF
Alix	PLANCHEREL	Av. d'Apples 15	1006 LAUSANNE	Cadet
Marius	PLANCHEREL	Avenue Dapples 15	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Daniel Posse	POSSE PEINTURE SA	Av. des Baumettes 17	1020 RENENS	Sympathisant
Pascal	QUARTENOUD	Aubépines 33	1004 LAUSANNE	Senior
Damien	RAÏS	Coulat 5	1036 SULLENS	Senior
Naoki	RECORDON	Chemion de Grande-Rive 3	1007 LAUSANNE	Cadet CF
Catherine	REICHARD	Bossons 27	1018 LAUSANNE	Conjoint
Michel	REICHARD	Bossons 27	1018 LAUSANNE	Senior
Claudine	REINBERG	Rochettaz 24	1009 PULLY	Sympathisant
Martin	RENGIER	Rhodanie 50	1007 LAUSANNE	Senior
Max	RICKLI	Ch. de Burquenet 17	1095 LUTRY	Sympathisant
Gérald	RIEDER	Rue de la Gare 6	1110 MORGES	Senior
Robert	RITTER	Au Village	1128 REVEROLLE	Senior
Lorine	ROBERT	Chemin de la Coffette 4	1032 ROMANEL-SUR-LSNE	Cadet CF
Frédérique	ROCHAT	Ch. de Rovéréaz 62	1012 LAUSANNE	Conjoint
Jean-Luc	ROCHAT	Rte de Taillepie 89	1095 LUTRY	Sympathisant
Isabelle	ROCHAT GUIGNA	Rue de Langallerie 6	1003 LAUSANNE	CF
Jean-Pierre	ROD	Les Envers 7	1070 PUIDOUX	Sympathisant
Jim	RODRIGUES	Av. du Censuy 7	1020 RENENS	Junior
Cédric	ROESTI	Rue du Collège 11	1090 LA CROIX	Senior
Lionel	ROESTI	Rue Sonnex 30	1218 GRAND-SACONNEX	Senior
Patou	ROESTI	Séchaude 16	1073 SAVIGNY	Sympathisant
Alex	ROSS	Chemin du Casard 8	1023 CRISSIER	Cadet CF
Youri	ROSSET	Chemin de l'Église 13	1066 ÉPALINGES	Senior CF
Isabelle	RUBY	Ch. de Fontanettaz 24	1009 PULLY	Senior
Eliane	RYNCKI	Ch. de Clamadour 9	1012 LAUSANNE	Conjoint
Yves	RYNCKI	Ch. de Clamadour 9	1012 LAUSANNE	Senior
Milo	SANDERS	Chemin du Noirmont 11	1004 LAUSANNE	Cadet CF
Elliot	SANSOË	Av. William-Fraisse 14	1006 LAUSANNE	Cadet
Romane	SANSOË	Av. William-Fraisse 14	1006 LAUSANNE	Cadet
Joëlle	SCHLIENGER	Ch. du Languedoc 3	1007 LAUSANNE	Conjoint
Sandrine	SCHLIENGER	Quartier de la Violette 3	1018 LAUSANNE	Conjoint
Blaise	SCHLIENGER	Quartier de la Violette 3	1018 LAUSANNE	Senior
Olivier	SCHLIENGER	Ch. du Languedoc 3	1007 LAUSANNE	Senior
Patrick	SCHOETTKER	Ch. des Craivavers 11	1012 LAUSANNE	Senior
Mélanie	SCHROFF	Ch. des Creuses 29	1008 PRILLY	Junior
Christine	SCHWAAB	Av. des Bains 22	1007 LAUSANNE	Conjoint
Jean-Christophe	SCHWAAB	Rte de la Corniche 30	1097 RIEUX	Senior
Jean-Jacques	SCHWAAB	Av. des Bains 22	1007 LAUSANNE	Senior
Romane	SEGRESTAIN	Chemin du pertuis 5	1092 BELMONT	Cadet CF
Ilan	SEYDOUX	Chemin de la Paudèze 5	1092 BELMONT	Cadet CF
Andrea	SUPERTI	Chemin de Rovéréaz 15	1012 LAUSANNE	CF
Belinda	SUPPLICY	Boussens 20A	1042 BETTENS	Cadet
Aodan	TARDY	Impasse des Jardins d'Hiver	1170 CROZET - FRANCE	Cadet CF
Hubert	TELFER	Av. Juste-Olivier 15	1006 LAUSANNE	Senior
Claude	THIBAUT	Crochet 5	1035 BOURNENS	Sympathisant
Haviva	TOLSTONOG	Le Grand Chemin 53	1066 EPALINGES	Cadet CF

Liste des membres

Sandra	TRICOT	Rue de Bourg 10	1003 LAUSANNE	CF
Oscar	TROILLET	Rue des Terreaux 5	1003 LAUSANNE	Cadet CF
Victor	TROILLET	Rue des Terreaux 5	1003 LAUSANNE	Cadet CF
Pascal	TROXLER	Case Postale 155	1000 LAUSANNE 12	Senior
Clive	TUCKER	Ch. de la Pierrâre 3	1026 DENGES	Sympathisant
Edgar	VAN NUNEN	Av. des Mousquines	1005 LAUSANNE	Senior
Louison	VANNIER WIESER	Chemin de Praz 7	1023 CRISSIER	Cadet CF
Jacques	VAUTIER	Rte de Grandvaux 22	1096 CULLY	Senior
Françoise	VIAZEMSKY	Case postale 18	1944 LA FOULY	Conjoint
Serge	VIAZEMSKY	Rue de Lausanne 95	1030 BUSSIGNY	Senior
Charles	VOELLINGER	Rte du Mandement 323	1281 RUSSIN	Cadet
Jules	VOELLINGER	Rte du Mandement 323	1281 RUSSIN	Cadet
Mirella	VOGEL	Avenue des Jordils 5	1006 LAUSANNE	Senior
Ilan	VON MEISS	Le Pré des Buis 35	1315 LA SARRAZ	Cadet CF
Laurent	VOROS	Rte de la Louche 18	1092 BELMONT	Senior
Saskia	VUILLIOMENET	Av. de l'Eglise Anglaise 16	1006 LAUSANNE	Vétérân
Pascal	VUILLIOMENET	Av. Rochettaz 6	1009 PULLY	Senior
François	VUILLIOMENET	Av. des Alpes 12	1006 LAUSANNE	Vétérân
Dorine	WALHTER	Warnery 11	1007 LAUSANNE	Cadet
Raoul	WALTHER	Rte du Dauphin 3	1112 ECHICHENS	Senior
Christiane	WAMPFLER	Ch. de la Dranse 14	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Dominique	WANNER	Allée du Rionzi 30	1028 PREVERENGES	Senior
Georges	WEBER	Av. Victor Ruffy 31	1012 LAUSANNE	Senior
Clemens	WEIBEL	Ch. du Corgeon 6	1095 LUTRY	Sympathisant
Ariane	WIDMER	Avenue de Béthusy 40	1012 LAUSANNE	CF
Claude-Alain	WIDMER	Ch. des Avelines 12	1004 LAUSANNE	Sympathisant
Oscar	WINTERHALTER	Av. Eglise Anglaise 1 B	1006 LAUSANNE	Vétérân
Paul	WIRTH	Pierrettes 9	1025 ST SULPICE	Sympathisant
Kamil	WODZISLAWSKI	Pré d'Yverdon 4D	1066 EPALINGES	Junior
Corinne	WUILLERET	Rue du Château 9	1030 BUSSIGNY	Conjoint
Nicolas	WUILLERET	Rue du Château 9	1030 BUSSIGNY	Senior
Yann	WYSS	Chemin de la Lisière 6	1018 LAUSANNE	CF
Eric	WYSS	Ch. des Planches 3	1052 LE MONT-SUR-LSNE	Senior
Florence	WYSS	Rue du Collège 11	1090 LA CROIX	Senior
Tatjana	ZAGURY	Ch. de Marochon 10	1272 GENOLIER	Sympathisant
Carlo	ZAVANELLA	Chemin du Casard 8	1023 CRISSIER	Cadet CF
Pauline	ZINK	Avenue Juste Olivier 11	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Pierre-Louis	ZINK	Avenue Juste Olivier 11	1006 LAUSANNE	Cadet CF
Aris	ZISYADIS	Avenue des Bains 16	1007 LAUSANNE	Cadet CF
Nathalie	ZWAHLEN BRUNNER	Rte de Bière 9	1143 APPLES	Conjoint



CAFÉ-RESTAURANT

Camping de Vidy - 1007 Lausanne
 Tél. 021 / 622 5000 - Fax 021 / 622 5001
 Restaurant: 021 622 5005
www.clv.ch

Les Berges de Vidy

Bulletin d'adhésion au CVV

Catégories de membres	Cotisation annuelle Tarif 2016
<input checked="" type="checkbox"/> Cocher ce qui convient	
<input type="checkbox"/> Actif "Senior" <i>(âgé de plus de 18 ans au 1er janvier)</i>	CHF 290.-
<input type="checkbox"/> Conjoint <i>(conjoint d'un membre actif du CVV)</i>	CHF 60.-
<input type="checkbox"/> Etudiant ou apprenti <i>(présentation de la carte de légitimation)</i>	CHF 60.-
<input type="checkbox"/> Junior <i>(âgé de 15 à 18 ans)</i>	CHF 60.-
<input type="checkbox"/> Cadet <i>(âgé de moins de 15 ans)</i>	CHF 60.-
<input type="checkbox"/> Vétéran <i>(âgé de plus de 65 ans et 5 ans actif CVV, statut octroyé sur demande)</i>	CHF 125.-
<input type="checkbox"/> Sympathisant	CHF 110.-
<input type="checkbox"/> Membre de groupe *	Négociée par le Comité
* Ecole, Université, Entreprise... (Nom, raison sociale):	
Finance d'entrée	Non perçue en 2016

En sus de la contribution annuelle mentionnée ci-dessus, les membres paient la cotisation due à Swiss-Sailing, fixée actuellement à CHF 65.-.
Exceptions: les membres Juniors, Cadets et Conjoints. Les membres Sympathisants ne peuvent pas être affiliés à Swiss-Sailing

Données personnelles

Nom: Prénom: Date de naissance:

Adresse: Code postal: Localité:

Profession: Téléphone: email:

Permis moteur Juge agréé:

Membre d'un autre club Swiss-Sailing / Nom du club:

Propriétaire de bateau

Nom du bateau: Série:

N° de voile: N° d'immatriculation:

Port d'attache: Place d'amarrage:

Parrains

1 Nom et prénom

2 Nom et prénom

Si parrainé par le Centre de formation CVV, marquer d'une croix

Date: Signature:

Pour les mineurs, signature de l'autorité parentale:

Il est demandé aux membres du CVV de participer à l'activité de leur club, lors des régates et des manifestations.

Préire de retourner ce bulletin à : Cercle de la Voile de Vidy Allée du Borneau 6 1007 Lausanne ou par fax au 021 616 52 08

Membres du comité

Michel BUTTET Responsable Club-House	Ch. des Fleurs 14 1008 Prilly clubhouse@cvvidy.ch	Tél. privé 021 525 69 96 Portable 079 436 67 53
Anne CASTÉRAS Secrétaire	Rte du Centre 76c 1025 St-Sulpice secretariat@cvvidy.ch	Portable 079 633 56 27
Sean CHARLTON WHITE Représentant juniors	Traverse Demartines 6 1128 Reverolle juniors@cvvidy.ch	Portable 079 961 33 92
Tim GENET Responsable bulletin	Rue Cité-Derrière 20 1005 Lausanne bulletin@cvvidy.ch	Portable 077 411 91 65
Marc MEYER Responsable commission formation	Ch. du Mont-Tendre 19 1007 Lausanne admin.formation@cvvidy.ch	Tél. prof. 021 616 08 48 Fax 021 617 60 05 Portable 079 210 89 44
Claude PENY Responsable site internet	Virgile-Rossel 14 1012 Lausanne webmaster@cvvidy.ch	Tél. privé 021 625 62 49 Tél. prof. 021 316 70 31 Portable 076 441 35 09
Isabelle RUBY Trésorière	Ch. de Fontanettaz 24 1009 Pully compta@cvvidy.ch	Tél. prof. 021 318 75 01 Portable 079 473 73 59
Olivier SCHLIENGER Responsable matériel	Chemin du Languedoc 3 1007 Lausanne materiel@cvvidy.ch	Tél. privé 021 312 13 31 Portable 079 320 69 40
Hubert TELFSER Responsable régates	Juste-Olivier 15 1006 Lausanne regates@cvvidy.ch	Portable 079 253 56 75
Guy WUILLERET Président	Rue du Château 9 1030 Bussigny-près-Lsne president@cvvidy.ch	Tél. privé 021 701 00 17 Tél. prof. 022 420 82 82 Portable 078 629 53 12

Adresses utiles

CVV Bureau du Cercle	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP10-18190-7 secretariat@cvvidy.ch	Tél 021 616 52 82 Fax 021 616 52 08
CVV Centre de Formation	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP10-18190-7 formation@cvvidy.ch	Tél 021 616 52 11 Fax 021 616 52 08
CVV Club-house - Buvette	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP10-18190-7 secretariat@cvvidy.ch	Tél 021 617 35 47



portes industrielles	installations de quai	contrôle d'accès	service après-vente
			<p>RIEDER Systems SA Route du Verney 13 CH-1070 Puidoux</p> <p>Tél. 0848 848 650 Fax 0848 848 651 SAV 0848 848 640</p> <p>www.riedersystems.ch</p>
 <p>portes sectionnelles portes à rouleau portes rapides</p>	 <p>plateformes élévatrices rampes ajustables sas d'étanchéité</p>	 <p>barrières levantes portails autoportants bornes escamotables</p>	

Tarif d'insertion publicitaire

Format	Dimensions	Prix (CHF)
4ème page de couverture (extérieur et couleur)	148.5 x 210 mm	1200.-
2ème et 3ème page de couverture (intérieur et couleur)	148.5 x 210 mm	900.-
Pleine page, noir/blanc	122 x 190 mm	600.-
Demi-page, noir/blanc	122 x 82 mm	400.-
Quart de page, largeur, noir/blanc	122 x 41 mm	200.-

D'autres arrangements (format, rythme de parution) sont bien sûr envisageables.

Rabais pour contrat de deux ans : 5%. Rabais pour contrat de trois ans : 10%.

L'insertion d'une annonce dans le bulletin vous donne également droit à une bannière sur notre site internet, d'une dimension maximale de 200 x 200 pixels, avec un lien sur votre propre site.

Des renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante : bulletin@cvvidy.ch
Le responsable du bulletin est aussi joignable au 0774119165.

Nom : _____ Prénom : _____

Raison sociale : _____

Je souhaite faire paraître une annonce au format :
 4e de couverture
 2e ou 3e de couverture
 pleine page
 demi-page
 quart de page

J'aimerais bénéficier du rabais pour : 2 ans 3 ans.

Date : _____ Signature : _____



Dessin : Anne HB

Info buvette

Le service est assuré midi et soir, selon l'horaire suivant :

Hiver (clôture à ouverture)

lundi et mardi :	fermé
mercredi à samedi :	de 9H00 à 19H30 (fermeture selon fréquentation)
dimanche et jours fériés :	de 10H00 à 19H00

Eté (ouverture à clôture)

lundi :	fermé
mardi à samedi :	de 9H00 à 19H30 (fermeture selon fréquentation)
dimanche et jours fériés :	de 9H00 à 19H00 (fermeture selon fréquentation)

Info météo

162

5 bulletins par jour dès 06H15

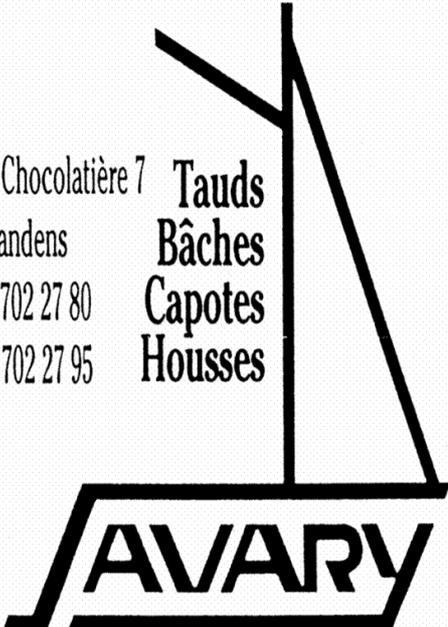
Télétext

Pages 150 et suivantes

Internet

<http://www.meteosuisse.ch>

<http://windfinder.com>



Rte de la Chocolatière 7 Tauds
 1026 Echandens Bâches
 Tél.: 021 702 27 80 Capotes
 Fax: 021 702 27 95 Housses

AVARY

info@savary-stores.ch - www.savary-baches.ch

Nos annonceurs

Nous vous recommandons nos annonceurs, ils nous aident à publier notre annuaire et nos bulletins. En vous servant chez eux, vous leur montrez que leur annonce est lue, et ainsi ils continueront à nous faire confiance. N'hésitez pas à leur dire que vous venez de la part du CVV, ça leur fera plaisir.

Alimentation, vins

Mosca Vins S.A.

Articles nautiques

Bucher+Walt S.A. (spécial 50ans)

Assurances

Axa/Winterthur Assurances

Automobiles

Carrosserie Glur

Bâches

Savary Bâches

Bâtiment

Rieder Systems S.A.

Chauffage & ventilation

Favre + MOR S.A.

Carrosserie

Mischler + Fils SA

Chantiers navals

Chantier naval de Vidy S.A.

Imprimerie

Multicopy

Loisirs et restauration

Bowling Lausanne Vidy

Restauration

Le Gambero

Les Berges de Vidy

Transports

Compagnie Générale de Navigation

Voiles

Fragnière Mégroz Voiles

Remerciements

Encore un grand merci à nos annonceurs pour leur soutien. Merci à vous de nous lire. Si l'annuaire peut être utile, c'est merveilleux. S'il sert à caler le pied d'une table, c'est déjà ça. Merci aux rédacteurs, Anne et Guy. Merci aux photographes qui nous mettent gracieusement quelques-unes de leurs superbes images à disposition, Yves Ryncki (www.photonautique.ch) et Nicolas Jutzi (www.nicolasjutzi.ch). Merci également à Anne HB (www.annehb.ch) pour l'illustration. Et pour terminer, merci à Kim Charpié pour la relecture.

Pour le bulletin
Tim Genet